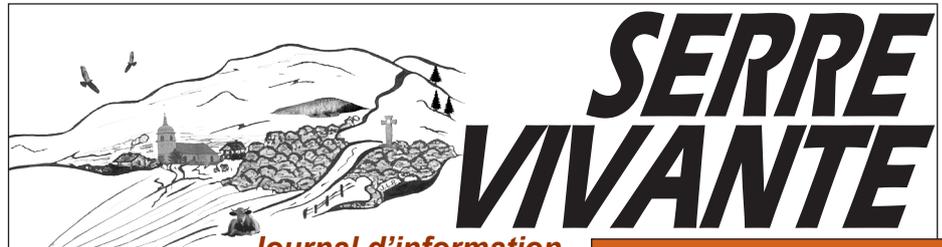


Dans la Serre : Menotey, Montmirey-la-Ville, Montmirey-le-Chateau, Offlanges, Chateinois, ... et ailleurs 2
 Carrière, le retour ! 3
 Ordures ménagères, machine à cash pour le Grand Dole... 4
 Embrasser un nouveau métier ! 5
 La grotte des Gorges, site inédit 6
 Solidarité : GEM90, un Groupe d'Entraide Mutuelle ... 7
 Petit-Mercey : un verger conservatoire municipal 8
 Dossier : grands prédateurs, aubaine pour la forêt ... 9 à 11
 Facteurs d'orgue autour de la Serre 12, 13
 Des éoliennes ... pourquoi ? comment ? 14
 Solaire moins cher que le gaz et le charbon 15
 Changements environnementaux, défi pour la démocratie .. 16
 COP21, mauvais signes du gouvernement 17
 Vignoble Jurassien, champion de France du bio ! ... 18
 Brèves environnement 19
 Vos rendez-vous locaux 20



SERRE VIVANTE

Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

AUTOMNE 2015
n°40

VOS RENDEZ-VOUS AVEC SERRE VIVANTE

édito



"On peut sans doute aller encore plus loin pour concilier économie et écologie ..."

Serre Vivante et Jura Nature Environnement, de par leur rôle dans le débat public régional, se retrouvent aujourd'hui aux côtés de l'association « *Sauvons le Massif de la Serre* » qui se mobilise suite à la nouvelle demande d'extension sur Offlanges de la carrière de Moisse. Ces riverains déplorent de devoir revivre au plus près des nuisances que la reprise de l'exploitation de la carrière réengendrera forcément (bruits, poussières, transport...) et de voir ce site natura 2000 encore se dégrader.

Les temps ont changé et des efforts pour prendre en compte les impacts de l'activité de la carrière ont certes été réalisés. On peut sans doute aller encore plus loin pour concilier économie et écologie ... En témoigne le rejet de la demande déposée par le carrier fin mai par les services de l'État en charge de l'instruire. Les points faibles du dossier concernent notamment la liste des espèces potentiellement impactées par le projet, la mise en vieillissement de parcelles boisées largement préférée à la gestion en îlots de sénescence, la faisabilité du rétablissement de la canalisation d'eau potable d'Offlanges, l'impact sanitaire (poussières), l'impact sur le paysage et sur l'eau, enfin, les compensations envisagées dans le cadre de la zone Natura 2000 ...

Si Serre vivante et JNE ont su mobiliser leurs forces il y a quelques années pour faire obstacle à un projet « tranchant en deux » le massif de la Serre, il va sans dire que nous serons particulièrement vigilant et suivront de près ce nouveau projet. Nous vous invitons à lire les arguments et à venir rencontrer ces citoyens qui veulent faire entendre leur voix et demandent à ce qu'un maximum de personnes réagissent au moment de l'enquête publique. ■

Réunion publique

salle des fêtes d'Amange

Mercredi
25
novembre
à 20h30

Ouvert à tous, entrée libre

Carrière de Moisse : stop ou encore ?

L'association *Sauvons le Massif de la Serre* organise une rencontre à Amange afin d'échanger sur le projet de prolongation d'exploitation de la carrière. Jura Nature Environnement, Serre Vivante et Thérèse Beauflis, botaniste phytosociologue, seront présentes et répondront aux questions. Ensemble, nous serons plus forts, ensemble, trouvons des solutions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SERRE VIVANTE

INVITATION

salle de la mairie de Menotey

Jeudi
21
janvier
à 20h30

L'AG, temps fort de la vie de notre association ...

Reflète de l'année écoulée, c'est aussi le rendez-vous de tous pour évoquer l'actualité du massif et bâtir de nouveaux projets. L'AG s'achèvera autour du verre de l'amitié. Venez nombreux !

soirée conférence

La grotte des Gorges
livre une part de ses secrets ...

salle des fêtes d'Amange

vendredi
29
janvier
à 20h30

Un site du Paléolithique supérieur ancien à Amange...

Serge David, spécialiste du Paléolithique, a conduit plusieurs campagnes de fouilles sur le site. Il nous fait partager le fruit de ses découvertes. Ouvert à tous, gratuit.

Menotey Patrimoine

Une nouvelle association déclarée en sous-préfecture de Dole le 31 mars 2015

Objet : sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine architectural et environnemental de Menotey. Siège social : Mairie, 2 rue de l'Oberlin. Le premier chantier concerne la réfection du toit de l'église. L'association va s'employer à rechercher des subventions, lancer une souscription, organiser des manifestations... « Nous souhaitons faire le lien avec la Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique, qui nous permettra de recevoir des dons ouvrant droit à réduction d'impôts », précise Jean-Marie de Lamberterie, son président. ■

Contact : 03 84 69 09 94 / menotey.patrimoine@gmail.com

Montmirey-le-Chateau éclaire juste

En mars 2013, le conseil municipal décidait d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public de minuit à 4h sur une période de 6 mois

À l'échéance, les habitants consultés ont en grand nombre signifié leur souhait d'étendre la plage horaire. Depuis décembre 2014, l'éclairage public est donc éteint de 23h à 5h dans le village, à l'exception de la rue de Pesmes et du carrefour D15/RD475, pour des raisons de sécurité. Cette extinction coïncide avec la rénovation des points lumineux plus économes en énergie et plus performants en termes d'éclairage. Cette rénovation est toujours en cours, la seconde tranche étant programmée pour fin 2015, début 2016. Les économies d'énergie générées sont déjà sensibles. Sur les 6 premiers mois de 2013, une baisse de 2 793 Kwh avait déjà été constatée.



Chère Eolienne,
Bien que tu aies le vent en poupe
Fais attention où tu mets les pieds !
Garde-les bien sur terre.

Tu as grandi ces dernières années
Tu as même pris de la hauteur.

C'est vrai, il est grand temps de changer d'ère,
Et, l'air de rien, il serait souhaitable, voir raisonnable,
Que tu réfléchisses à ton avenir, à ta place,
Dans un monde moins énergivore
Où l'homme et son environnement seraient respectés
Et dans lequel, ton terrible concurrent nucléaire aurait disparu
Te voilà, arrivée au carrefour des quatre vents
Que faire, quelle direction prendre !

Tes ailes doivent tourner dans le bon sens.
Soit modeste, vigilante face au souffle des sirènes.
Implante-toi, certes, où le vent est roi
Mais évite le piège de l'appât du gain,
Seul carburant choyé des investisseurs opportunistes.

Tu ne dois pas être l'enjeu de manipulations,
Suspendue par des fils dorés comme une marionnette,
Mais au contraire, l'expression d'une dynamique
Citoyenne, responsable, écologique.

Ta présence est bienvenue en terrain favorable,
Sans excès, à l'écart des habitations
Et n'oublie pas, que par respect pour la diversité
D'autres solutions alternatives complémentaires
Peuvent s'avérer judicieusement bénéfiques.

Sincères ventilations
Ton conseiller d'agence « Au soleil levant »
Charly

photo: Noëlle Gauthier



Criquelire, bibliothèque pour tous

La bibliothèque associative fêtera cette année ses 20 ans d'existence ! Située au 1er étage de la mairie de Montmirey-la-Ville, elle est ouverte toute l'année le samedi de 16h à 18h.

Le Criquelire possède un fond permanent et renouvelle une partie de ce qu'il propose tous les trois mois. En consultant le fond disponible sur le site Internet de la médiathèque départementale (<http://mediatheque.jura.fr/>), on peut aussi commander les ouvrages qui intéressent. La bibliothèque accueille enfants et adolescents dans un espace convivial prévu pour eux, elle offre aux adultes l'accès à une variété intéressante d'œuvres, de documentaires ou encore de bandes dessinées. Elle accueille également les classes maternelles avec leurs enseignants ainsi que les enfants qui fréquentent le centre de loisirs sans hébergement afin de familiariser les plus jeunes avec les livres et qu'ils puissent régulièrement en emprunter. Le Criquelire propose régulièrement des animations s'adressant à un public jeune ou adulte, afin de promouvoir l'intérêt du livre et de la lecture. N'hésitez pas à venir la découvrir, les bénévoles qui l'animent vous accueilleront chaleureusement ! ■



Photo: Roland Jean

Offlanges : nettoyage des carrières de meules

Une dizaine de bénévoles de la Maison du patrimoine d'Orchamps, présidée par Georges Curie, ont procédé en septembre au nettoyage de la carrière de meules située sur le territoire de la commune.

Un nettoyage qui n'avait pas été réalisé depuis deux ans, et s'avérait nécessaire afin de présenter convenablement le site à l'équipe du château de Guédelon en visite dans le Jura. Une remise en état annuelle, par exemple en juin, permettrait d'offrir le meilleur de ce site patrimonial aux visiteurs. Avis aux bonnes volontés ! ■

Contact : curie.georges@gmail.com

Chatenois et Natura 2000

Chatenois classe une parcelle forestière en îlot de vieillissement.

Il s'agit de 3 ha parmi les 152 ha de la parcelle 25 de la forêt communale qui resteront durant vingt-cinq années sans aucune exploitation humaine et sans aucun aménagement. L'objectif est de favoriser l'installation et le développement des espèces animales habitantes de la Serre. ■

Moissey : carte Avantages Jeunes

Céline Monin, maire adjointe responsable du CCAS, a remis gratuitement cette carte aux collégiens et lycéens du village âgés de 11 à 21 ans.



Habituellement vendu au prix de 7 €, la carte Avantages Jeunes propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne des jeunes en Franche-Comté. En contrepartie des nombreux avantages reçus grâce à la carte, les jeunes sont incités à faire une action de solidarité. La remise d'un don matériel ou financier aux Restos du cœur permettra la distribution de repas supplémentaires financés par le Crédit Mutuel et la Région Franche-Comté. ■

en savoir+> 03 84 70 24 93 - mairiemoissey@wanadoo.fr



photo: Marilène Langlade

Amange, fresque du loup-garou

Après sa restauration partielle par des enfants il y a quelques mois, la fresque qui longe la Maison Familiale retrouve ses couleurs d'origine.

L'opération a été confiée à Marie-Anne Pouhin, artiste peintre et graveur à Dole, diplômée des Arts déco de Strasbourg. « Il s'agit de lui redonner ses couleurs sans modifier les teintes d'origine et en conservant aussi le plus possible le style naïf original. À côté de ma passion de graveur, j'enseigne à l'école des Beaux-arts de Dole, et de temps en temps je réalise un trompe-l'œil comme celui du mur de la cimenterie de Rochefort-sur-Nenon, ou comme ici je fais de la restauration ». L'idée d'une fresque est née de la demande de jeunes adolescents de griffer le mur de béton qui longe la Maison familiale. La question s'est posée alors : pourquoi ne pas réaliser une peinture sur le thème du patrimoine historique et architectural du village, en lien avec le chemin pédestre existant ? Avec les conseils de l'artiste peintre Yves Robé et sous sa responsabilité, une fresque a été réalisée en 1996, peinte par des enfants de l'école primaire, de la Maison familiale, et par des jeunes du village. Inaugurée en grande pompe, en juillet 1997, par Dominique Voynet, alors ministre de l'environnement, elle fait partie d'une étape du sentier du loup-garou qui invite le promeneur à découvrir les richesses du patrimoine local. Trois tableaux se succèdent, représentant l'habitat préhistorique et l'architecture du village, le loup-garou de la vallée des anges, et l'occupation sylvicole et agricole du territoire. Le sentier est géré par la commission patrimoine, et est entretenu régulièrement par des bénévoles. ■

Contact > Mairie : 03 84 70 64 32

Biame, la SPA a besoin de vous

Si d'aventure vous prenez la route entre Biame et Sampans, vous pouvez croiser des bénévoles promenant les chiens du refuge et ce, chaque jour.

Avez-vous un peu de temps pour vous joindre à eux ? Le refuge est ouvert tous les jours, même le dimanche et les jours fériés, de 13 h 30 à 17 h. ■

en savoir+> 03 84 82 68 51 ou <http://spadole.free.fr>

Offlanges

Face à la menace d'une prolongation d'exploitation de carrière en plein cœur d'un site naturel classé, l'association « Sauvons le Massif de la Serre » regroupe des habitants du Massif autour de deux causes communes :

- ✓ protéger le massif de la Serre contre une exploitation abusive qui détruit une richesse naturelle et paysagère qui appartient à tous au seul profit de quelques uns
- ✓ mettre fin aux nuisances qui accompagnent l'exploitation.



Le Massif de la Serre, classé site « Natura 2000 » constitue une richesse naturelle et paysagère unique. Il est pourtant attaqué en son cœur par l'exploitation d'une carrière qui détruit inexorablement la forêt en laissant derrière elle des gouffres béants de plusieurs dizaines de mètres.

Dans le passé l'exploitation générait un grand nombre d'emplois locaux et avait des conséquences réduites sur l'environnement. Les choses ont beaucoup changé. La mécanisation permet aujourd'hui d'exploiter (et donc de détruire) de plus en plus rapidement, et ce avec des emplois de moins en moins nombreux et de plus en plus précaires. Le carrier avait déposé en 2010 une demande d'exploitation qui aurait eu comme conséquence de couper le massif en deux. Demande refusée par l'État, essentiellement pour des raisons environnementales, au profit d'une autorisation accordée pour 5 ans dans l'emprise antérieure. Un an avant le terme de cette autorisation, le carrier change aujourd'hui de stratégie et demande une nouvelle autorisation d'exploiter pour 12 ans, dans la même emprise, tout en avouant qu'il n'a pas l'intention de s'arrêter là... Sa demande est instruite par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Suivra une enquête publique dans laquelle chaque habitant pourra s'exprimer.

Des conséquences graves et irréversibles

La prolongation de l'exploitation, décennies après décennies aurait des conséquences énormes sur l'environnement,

sur les paysages mais aussi sur la qualité de vie des personnes qui l'habitent ou le visitent : explosions, bruit, poussières, passage de camions... Le Massif de la Serre est un bien commun dont la destruction ne profite pourtant qu'à quelques-uns. Le protéger c'est protéger sa forêt, sa faune, sa flore mais c'est également protéger le cadre de vie des populations qui y vivent ou qui le pratiquent (familles, promeneurs, sportifs...). C'est aussi soutenir le dynamisme démographique des villages environnants dont l'attrait principal réside justement dans ce cadre de vie. Bien sûr certains pensent que c'est un moindre mal et que les revenus reversés aux communes de Moissey et Offlanges justifient tout. Ont-ils conscience que ces revenus sont limités dans le temps, alors que la destruction du paysage est irréversible ? Que restera-t-il à ces communes en 2027 quand leurs ressources seront épuisées, leurs forêts rasées et leurs paysages massacrés ? En réalité ce projet vise à plus ou moins long terme la destruction du Massif de la Serre. Les espèces animales et végétales ont été jusqu'à présent très bien défendues. Le seront-elles encore dans l'avenir ? Rien n'est moins sûr. Stopper l'exploitation aujourd'hui reste le moyen le plus sûr de sauver l'intégralité du massif !

À Offlanges : inquiétude pour la conduite d'eau

La conduite qui alimente Offlanges en eau de source traverse le site de la carrière. Elle est actuellement déplacée et enfouie sous 35 mètres de remblai. L'arrêté préfectoral n°AP2011-51 qui encadre l'exploitation actuelle impose au carrier la remise en état de cette conduite dans quelques mois. La prolongation de l'exploitation repousserait de 12 ans cette obligation de remise en état. En

tant qu'habitants d'Offlanges, nous sommes très inquiets pour l'entretien de la canalisation et la qualité de notre eau potable.

Utilité publique ou rentabilité privée ?

À quoi sert aujourd'hui l'eurite, ce matériau très dur extrait dans la Serre ? Avec l'eurite on réalise principalement la couche de roulement des autoroutes. Or il n'y a plus aucun projet autoroutier dans la région, il ne s'agit plus que d'entretien courant. A-t-on vraiment besoin d'extraire 300 000 tonnes d'eurite par an pour cela alors que l'on est aujourd'hui techniquement en mesure d'utiliser des matériaux recyclés ? De plus d'autres carrières similaires existent proche de chez nous. Elles ne se situent pas sur un site naturel classé, sont moins coûteuses à exploiter, et moins nuisibles (acheminement par voie ferrée). Quant aux suppressions éventuelles d'emplois, la société Pernot associée à Colas (filiale routes de Bouygues), propriétaire de nombreuses autres carrières, pourrait sans peine les compenser sur des sites proches comme elle l'a déjà fait de 2011 à 2013. Notons qu'aucun nouvel emploi n'est envisagé, au cas où la demande aboutirait.

Agir maintenant

Pour toutes ces raisons notre association « Sauvons le Massif de la Serre » s'oppose à cette prolongation d'exploitation. Elle souhaite faire entendre son point de vue en interpellant les services de l'État, en particulier lors de l'enquête publique. Nous invitons les habitants sensibles à ces questions à visiter notre site, à nous soutenir en signant notre pétition et à participer à la réunion d'information du mercredi 25/11. Nous avons besoin de vous ! ■

En savoir>>

<http://sauvons-la-serre.e-monsite.com>



Une première demande jugée irrecevable

Fin juillet, la DREAL de Franche-Comté a jugé irrecevable en l'état la demande déposée par le carrier fin mai 2015.

Rejet des eaux de la carrière

Le ruisseau de la Vèze, qui traverse la Serre et va se jeter dans l'Ognon, est l'exutoire des eaux de la carrière. Il y a là un enjeu environnemental fort !

Passage des camions : les habitants subissent les nuisances et paient la note

Les habitants de Moissey, Amange, Peintre... subissent le passage d'une cinquantaine de camions par jour. Ceux-ci bénéficient d'autorisations spéciales pour rouler sur des routes non adaptées à leurs tonnages. Ils endommagent les chaussées et ce sont les collectivités, donc les habitants, qui paient les réparations... La nouvelle demande prévoit une augmentation du trafic entre 8 et 17 % !

Nous écrire :

collectif.carriere.2027

@outlook.fr

Tant qu'il y aura de l'eurite ...

- 2004, Camille Pernot, l'oncle de l'actuel exploitant annonçait : « Si le banc de porphyre avait passé sous la route, nous serions allés chercher la pierre là où elle était, nous aurions déplacé le CD 37 s'il avait fallu. Tout est possible, il faut seulement savoir lire les coûts ». (propos recueillis par C. Poirier)
- 2010, Yves Pernot dépose un projet d'exploitation qui coupe le Massif en deux, de Moissey à Serres-les-moulières, avec en prime des tapis roulants traversant le Massif pour transporter le granulat extrait ...
- 2015, le carrier déclare publiquement vouloir poursuivre, même au-delà de 2027, « tant qu'il y aura de l'eurite à exploiter »

Face à cet avenir incertain, c'est aujourd'hui qu'il faut agir !

Ordures ménagères, une machine à cash pour le budget du Grand Dole

Ouvrons le débat !



La mobilisation sur les ordures ménagères a pris de l'ampleur dans le Grand Dole pendant l'année 2015. Quels sont les enjeux ?



■ Hervé Prat, maire d'Eclans Nenon délégué du Grand Dole

La mobilisation sur la question des ordures ménagères dans le Grand Dole n'est pas nouvelle puisque sous la majorité précédente de l'agglomération, le conseil municipal d'Eclans Nenon, comme plusieurs autres communes, avait voté à l'unanimité une délibération pour réclamer le passage de la taxe (TEOM) basée sur le foncier bâti à la redevance (REOM) qui comporte une part fixe (passage du camion, équipements...) et une part variable qui peut être liée au nombre de personnes dans le foyer ou au nombre de présentation et au volume du bac dans le cas de la Redevance Incitative (RI). Il ne viendrait à l'esprit de personne de faire payer la consommation d'électricité en fonction de la taxe sur le foncier bâti. C'est pareil pour la facture des ordures ménagères qui doit correspondre à la production des Ordures Ménagères par les usagers du service de collecte. Le but est bien sûr de réduire la production de déchets et de faire baisser les coûts de traitement des Ordures ménagères.

Manifestations publiques

Depuis le début de l'année 2015 avec d'autres élu(e)s, nous avons demandé au Président du Grand Dole d'organiser un débat pour déterminer collectivement les orientations du Grand Dole sur la question des ordures ménagères en invitant l'ensemble des Maires du Grand Dole et les membres de la commission environnement/déchets. Comme M. Fichère refuse, nous avons porté le débat sur la place publique. Un rassemblement a eu lieu devant les locaux du Grand Dole début septembre où nous avons créé une grande fresque en sacs poubelle. Le succès des réunions publiques que nous avons ensuite

organisées montre que les habitants ont envie de comprendre les orientations de la collectivité.

Une machine à cash pour le budget du Grand Dole

Avec la surtaxe «TEOM», les ordures ménagères sont une machine à cash pour le budget du Grand Dole. Depuis plusieurs années, les dirigeants du Grand Dole profitent des ordures ménagères pour surtaxer les habitants. Pour cette raison, j'ai fait un recours au Tribunal Administratif contestant la délibération du Grand Dole du 2 avril 2015. En effet, aujourd'hui, nous pouvons parler d'un véritable racket du Grand Dole avec 905 125 euros de surtaxe. Cela est d'autant plus choquant qu'en 2015, le SICTOM a baissé ses tarifs de 3,5 %. Il suffit de respecter la loi et de facturer le service rendu aux habitants ou aux collectivités. Une délégation composée d'habitants du territoire du

« Dérèglement du climat, incinération coûteuse et polluante, politique incitant à la réduction des déchets ... Les collectivités territoriales doivent passer aux actes »

Grand Dole a demandé un rendez-vous à M. Fichère pour lui remettre notre pétition « Non à la surtaxe du Grand Dole de 905 125 euros, oui à la Redevance Incitative ». 2000 personnes ont signé et cela dépasse largement les clivages politiques ! Dérèglement climatique, incinération coûteuse et polluante, politique incitant à la réduction des déchets... Les collectivités territoriales doivent passer aux actes. Cette mobilisation contre la surtaxe et pour la redevance incitative permet d'aborder à la fois les dimensions économiques, sociales et environnementales. Il n'est pas possible de demander aux habitant(e)s ou aux collectivités de faire des efforts si leur facture ne baisse pas. La redevance incitative est un outil pour réduire la production de déchets et encourager le tri et le compostage. Les camions et les poubelles ont été équipés,

cela serait un véritable gâchis financier si MM. Fichère et Sermier persistaient à tout bloquer. M. Sermier, Député Maire de Dole menaçait même en juin 2015 de dissoudre le SICTOM. Veut-il privatiser la collecte des ordures ménagères ? Ni les collectivités, ni les usagers, ni les salariés n'y gagneraient !

La redevance incitative peut stabiliser la facture des usagers sinon elle va continuer de croître en particulier avec l'augmentation des coûts du brûlage et de l'enfouissement d'une partie de nos ordures ménagères à Lons et Courlaoux, ceci restant une source de pollution immédiate et à long terme. Ces méthodes de traitement issues du passé doivent disparaître au XXI^e siècle.

Aller plus loin

Cependant, il faudra aller encore plus loin en développant des conteneurs semi enterrés avec identifiant du déposant par carte à puce. Le renouvellement des poubelles coûte cher et surtout le ramassage porte à porte. Mais, là encore, il faudra que les habitants et les collectivités voient ensuite leur facture baisser de manière significative. Tout cela demande une fois de plus du débat avec les élus, les habitants mais aussi les salariés du Sictom dont le métier évolue. ■



Conteneurs «enterrés» derrière l'hôtel de ville de Dole

crédit photo : © Jean-Claude Lambert

Si le Sictom facture 4 297 500 € au Grand Dole, celui-ci prélève via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 5 202 625 € sur le dos des usagers !



Embrasser un nouveau métier !

■ Brigitte Aspert-Leroy,
artisan boulangère
1 rue de Nillieux
21270 CLERY
Tél: 03.80.55.04.24
ou 06.24.37.18.15

De la formation à la Boulange, il n'y a pas qu'un pas ...

J'étais salariée dans une entreprise à Dijon, aujourd'hui je deviens « Faiseuse de pains » ...



Mon métier consistait pour une grande partie à créer une dynamique opérationnelle entre les acteurs d'un même territoire autour de l'insertion et de l'économique et cela, sur différents sites bourguignons. Mes 30 dernières années ont été consacrées à la formation professionnelle, sous toutes ses formes. Bref, un métier passionnant.....mais comportant quelques aléas devenant de plus en plus difficiles à gérer au fur et à mesure que les années s'écoulaient.

" Il faut avancer pas à pas ... "

Mais que faire ???

Une fois la cinquantaine passée, la fréquence plus rapprochée des courriers des caisses de retraite et quelque part en moi, une sorte d'insatisfaction quasi permanente à l'idée que mon temps pourrait être bien plus utile au regard de ce qui correspond à mon mode de vie, à ma façon de penser, de vivre, etc....Mais que faire ??? L'idée ne vient pas de suite, si on m'avait dit que je serais un jour boulangère et de plus à mon compte, jamais, ô grand jamais je n'y aurais cru. J'ai tout d'abord tourné, virevolté autour de la restauration associative mais là, sur ce type de projet, il faut être plusieurs. J'ai surveillé les offres d'emploi mais rien de passionnant à mes yeux. En fait, l'idée du pain est venue d'amis qui avaient pris l'habitude de me voir arriver depuis plusieurs années avec mon pain sous le bras. J'ai mis cette idée de côté, je me sentais trop éloignée de ce métier que je ne connaissais pas. Intéressée par ce qui favorise une alimentation naturelle, saine

et nutritive, ma curiosité m'a conduite à découvrir l'histoire des variétés de blés anciennes et paysannes et à partir de belles rencontres, notamment celle Bernard Ronot (céréalier en Côte d'or et fondateur de l'association *Graine de Noé* dont je suis depuis devenu administratrice), je n'ai fait que suivre le chemin qui se dessinait devant moi. Enfin, presque.... Il faut avancer pas à pas, franchir les obstacles un par un, ne pas regarder trop loin pour ne pas se décourager. Durant ces trois dernières années, je me suis souvent sentie comme prise au piège ... J'exprimais l'envie et le besoin de changer de vie professionnelle ... mais en même temps, j'exprimais des sentiments de peur, d'angoisse à l'idée de repartir à zéro dans un monde inconnu. Quitter un environnement professionnel plutôt confortable dans lequel j'avais évolué pendant des années, n'est pas chose facile, surtout lorsque vos collègues vous avouent ne pas vous comprendre, en vous rappelant que vous êtes proche de la retraite et que de nos jours, il vaut mieux éviter les prises de risques ...

Du pain avec des blés anciens

Je suis arrivée enfin à quitter mon emploi pour me consacrer pleinement à la réalisation de pains issus de variétés anciennes de blés, en étroite collaboration avec un producteur-paysan-meunier de la région. Finalement, avec un peu de recul, en donnant du temps au temps, je me dis que cette nouvelle aventure n'est devenue qu'une évidence dans laquelle je vais pouvoir enfin m'épanouir. ■

Graines de Noé

L'origine de Graines de Noé prend place lorsque Bernard et Renée Ronot, après avoir œuvré 10 ans à la création d'un conservatoire de variétés anciennes de blé, ont décidé de transmettre leur savoir et leur travail. En 2010, un groupe de paysans s'organise autour d'eux et crée l'association Graines de Noé. Depuis sa création l'association ne cesse d'attirer de nouveaux adhérents. Les missions de l'association sont :

- Conserver le patrimoine variétal des céréales de notre territoire et alimenter la maison de la semence régionale en lien avec le « Réseau Semences Paysannes »
- Collectionner, cultiver et multiplier dans les fermes de nouvelles variétés de blés issues de sélection paysanne cultivée en système biologique
- Evaluer les qualités agronomiques et alimentaires des variétés de blés sélectionnées
- Promouvoir la biodiversité dans les champs des agriculteurs en facilitant l'échange de variétés de céréales entre producteurs
- Sensibiliser le grand public à la diversité des céréales, leurs goûts, leurs formes, leurs couleurs, leurs histoires et leurs usages

Aujourd'hui le conservatoire comporte plus de 200 variétés de céréales à paille et de plus en plus de paysans cultivent ces variétés anciennes et paysannes.

L'association a mis en place la Maison de la semence régionale, elle participe aux démarches de sélection participative en collaboration avec le Réseau Semences Paysannes et travaille également à la mise en place d'une filière afin d'aider au mieux la valorisation des variétés anciennes qui sont d'ores et déjà produites par les paysans adhérents. En septembre 2014, Graine de Noé a organisé une journée de conférences au Sénat dans le cadre de la journée « Cultivons la biodiversité ».

Comme chaque année, Graines de Noé vous invite à découvrir à travers des visites guidées de 142 parcelles de collections de céréales de pays : blés, orges, amidonniers, épeautres et engrains.

[http:// www.graines-de-noe.org](http://www.graines-de-noe.org)
✉ grainesdenoe@hotmail.fr



Un site du Paléolithique supérieur ancien à Amange

La grotte des gorges, un site inédit



Grotte des Gorges, fouille 2010. Cliché S. David

Serge DAVID partagera ses découvertes vendredi 29 janvier 2016 à Amange, 20h30 salle des fêtes.

La grotte des Gorges est une cavité de la bordure occidentale de la montagne jurassienne. Elle se trouve sur le territoire de la commune d'Amange, dans un petit vallon qui incise faiblement un plateau délimité à l'ouest par le massif de la Serre et à l'est par le Doubs. Elle a été l'objet de sondages en 2008-2009, puis d'une opération de fouille programmée à partir de 2010.



■ Serge DAVID, docteur d'État en Préhistoire, Responsable d'opération

C'est un site du Paléolithique supérieur ancien, dont les couches archéologiques sont attribuables, malgré certaines imprécisions, à l'Aurignacien. L'âge est d'environ 35000-34000 ans pour les plus anciennes, et 30000-29000 ans pour les plus récentes. La mise en évidence d'une nouvelle implantation aurignacienne dans une région où elles sont très rares est en soi une découverte de première importance. Le site apporte également de précieuses informations sur l'environnement au Paléolithique supérieur ancien en milieu continental.

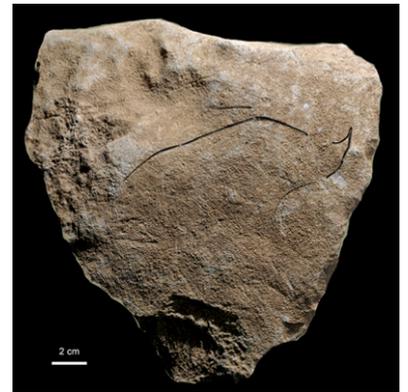
Les gravures figuratives des parois sont de simples silhouettes peu détaillées. Elles sont le plus souvent réduites à la tête ou à l'avant-corps de l'animal (mammouth, ours, félins, chevaux, mégacéros...), et traitées en simple profil.

Manifestations symboliques

La présence de gravures sur la voûte et sur de nombreux blocs calcaires, ainsi qu'une tête d'ours sculptée, donnent à la grotte des Gorges une dimension particulière. L'une de ses originalités tient dans la situation des gravures, pour la plupart situées au plafond. Les gravures sont assez petites, dépassant rarement les 10 cm. Elles se répartissent en deux ensembles : des séquences de traits parallèles ou obliques, qui épousent les volumes et les reliefs de la paroi; des gravures figuratives, cadrées par des fissures. Cette tendance s'explique notamment par les caractéristiques des supports choisis par les artistes : préférentiellement les très nombreux accidents qui rythment la structure du plafond, redents et becquets rocheux qui orientent manifestement l'organisation et la répartition du décor. Cette utilisation privilégiée de certains



Tête d'ours sculptée en os. Photo Hervé Paitier

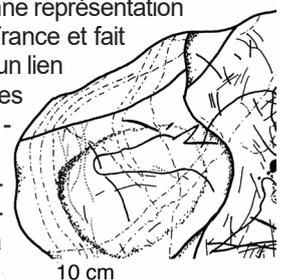


Bloc calcaire portant une gravure de rhinocéros. Cliché Hervé Paitier. Relevé et DAO Stéphane Pétrogiani.

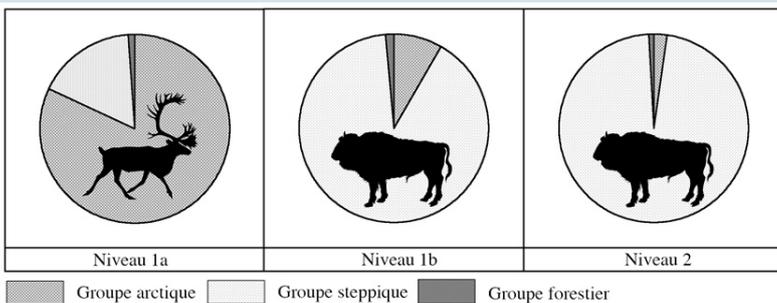
reliefs naturels s'apparente à un phénomène bien connu au Paléolithique supérieur.

Quelles circulations envisager ?

La grotte des Gorges est le premier site d'art du Paléolithique supérieur ancien découvert dans l'est de la France, et le seul site européen d'âge comparable où sont associées trois formes d'art. Son ancienneté laisse supposer qu'il a pu jouer un rôle important dans la diffusion des thèmes et des symboles artistiques au Paléolithique supérieur ancien. On peut, à titre d'exemple, citer la tête d'ours sculptée qui est probablement la plus ancienne représentation d'ours de France et fait apparaître un lien avec les sites aurignaciens de la haute vallée du Danube (Jura souabe). ■



Évolution de la faune de la grotte des Gorges



La diminution du groupe steppique (espèce dominante : le Bison) et l'augmentation du groupe arctique (espèce dominante : le Renne) montre le refroidissement du climat entre 32 000 et 30 000 ans avant le présent.

document Christophe Griggo, Université de Grenoble

GEM90, un Groupe d'Entraide Mutuelle

Échappées belles au cœur de la forêt de chaux



■ Marion Blain,
Animatrice Coordinatrice du GEM 90

Lutter contre l'isolement et la souffrance psychique, tels sont les objectifs du GEM90 : un lieu convivial, d'écoute et de dialogue. Cette association permet d'encourager la vie sociale et de réduire l'isolement en proposant des activités culturelles et de loisirs. Née en 2007 à Belfort elle est aujourd'hui installée dans une maison familiale à Valdoie.

Le centre de Montjeux

Cela fait maintenant 37 ans que l'association Loisirs Populaires Dolois a été créée. Elle développe des activités éducatives, culturelles, de loisirs et d'animation auprès des enfants, des jeunes et des adultes de la ville de Dole. Le centre de Montjeux est un lieu d'animation entièrement restauré par les jeunes et les animateurs de l'association, dans un ancien prieuré du XVII^{ème} siècle. Il se situe sur la commune de Lavans-les-Dole en lisière du Doubs, dans une clairière de la forêt de Chaux. Les formateurs proposent des formations socioprofessionnelles aux jeunes de 16 à 25 ans qui y sont accueillis. Ils développent ainsi des compétences, un savoir être adapté au monde du travail. Au travers de la vie quotidienne en collectivité, les jeunes construisent leurs projets de vie. Ils bénéficient d'un accompagnement individuel personnalisé. Les jeunes développent actuellement un espace pédagogique dédié à l'éducation environnementale en partenariat avec le GEM du Territoire de Belfort.



En savoir + > <http://www.loisirspop.com>
loisirspop.raphaelrobe@gmail.com ou 03 84 82 70 73

Dans une perspective de découverte, le GEM du territoire de Belfort (GEM90) organise en 2014 un séjour de vacances dans le Jura en partenariat avec les Loisirs Populaires Dolois, à Montjeux. Les adhérents de l'association sont sous le charme ! Au programme : détente et découverte, équi-thérapie, sorties nature, culture et patrimoine. De cette rencontre naît un projet : les « Chantiers Volontaires », destinés à des personnes isolées et éloignées de l'emploi.

Un lien fort se crée entre les deux associations

De l'envie de travailler ensemble, le GEM 90 et le pôle formation des Loisirs Populaires Dolois font naître un projet articulé autour de la nature et de l'impact de l'homme sur son environnement. Dans une démarche de responsabilisation et d'éducation environnementale, le GEM 90 et les Loisirs Populaires Dolois développent un espace pédagogique au travers de « chantiers volontaires ». Petits et grands pourrions, aux moyens de supports divers comprendre l'importance de la biodiversité et apprendre à la protéger.

Au fil des saisons

Ces rencontres entre les adhérents du GEM et les jeunes de Montjeux se renouvellent au fil des saisons par petits séjours. C'est autour d'un repas en commun que les groupes se rencontrent. On définit les règles, les objectifs et le déroulement du chantier volontaire et de la vie en collectivité. Ensuite on alterne temps de chantier (aménagement d'une jardinière, d'une mare, pose de gîtes à oiseaux ou d'un hôtel à insectes, mur en pierres sèches, etc) et temps de découverte de la vie locale (artisanat, grotte de l'Ermitage, baraques du 14, patrimoine culturel et naturel...) : l'occasion de sensibiliser au milieu naturel et d'interroger sur la place de l'Homme dans son environnement mais aussi de partager le quotidien et de s'enrichir au contact des autres. Ces « chantiers volontaires » permettent aux personnes - éloignées de l'emploi par la maladie, mais désireuses de se rendre utiles- de travailler en collaboration avec les jeunes en insertion présents sur le

site : échange de savoirs faire, partage d'expérience ... Chacun va à la rencontre de l'autre et l'entraide mutuelle prend son sens. ■

En savoir+> <http://www.gem90.fr/>



Un GEM, Kesako ?

La Loi handicap du 11 février 2005 reconnaît explicitement pour la première fois la spécificité des handicaps psychique et cognitif, et crée un nouveau dispositif adressé aux personnes souffrant de tout type de handicap. Ce nouveau dispositif porte le nom de groupe d'entraide mutuelle (GEM). Son objectif est l'amélioration des conditions de vie de ces personnes. Initialement destinés à lutter contre l'isolement de personnes souffrant de troubles psychiatriques, les GEM élargissent progressivement leur spectre en se tournant également vers les personnes souffrant de troubles cognitifs dus à des traumatismes crâniens, des accidents vasculaires cérébraux ou toute lésion cérébrale acquise. Depuis sa création, le GEM rencontre un franc succès : il existe actuellement plus de 340 structures réparties sur le territoire national.

Le Groupe d'Entraide Mutuelle est un espace d'accueil, d'échanges, de rencontres et de convivialité ouvert sur la ville pour des personnes adultes connaissant des difficultés psychiques. En sortant de leur isolement, elles vont pouvoir tisser des liens, prendre confiance en elles, créer de l'entraide, bénéficier d'un soutien moral et acquérir une autonomie sociale... tout simplement, se faire des amis. Les moyens d'action du GEM reposent sur une dynamique composée d'usagers et de bénévoles, tous membres du GEM sans distinction. Les professionnels utilisent des supports ludiques, socioculturels, sportifs à travers des ateliers, des animations et des sorties.

Un GEM à Dole :
65 Avenue Eisenhower 39100 Dole
Tél : 03 84 79 56 03
<http://gemdole.blogspot.fr>

Petit-Mercey : un verger conservatoire municipal

Un geste concret pour la biodiversité



■ Remi Martin,
maire de Petit-Mercey



Nous sommes de plus en plus nombreux à être conscients que notre bonne santé dépend de ce que nous mettons dans notre assiette, à nous montrer peu satisfaits des produits poussés aux engrais chimiques industriels et arrosés copieusement de pesticides, insecticides et conservateurs en tous genres - en particulier les fruits - que nous offre l'industrie agro-alimentaire ... C'est pourquoi, à l'appel de la municipalité de Petit Mercey, de nombreux habitants ont désiré participer - par une souscription, un coup de main, ou un don de spécimens d'arbres anciens - à l'implantation d'un verger conservatoire public proposé par la municipalité.



L'ouvrage de référence pour choisir une bonne partie des variétés anciennes plantées dans notre verger est le "patrimoine fruitier de Franche Comté" réalisé par le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement de la vallée de l'Ognon (CPIE de Brussey).

Bien consciente de l'insuffisance de l'ancien système d'assainissement étant donné l'augmentation de la population, la municipalité a cherché une solution de remplacement pour l'installation qui datait de 1972. L'équipe élue en 2008 a désiré mettre sur pied un projet d'ensemble qui impliquait en premier lieu l'acquisition d'une réserve foncière communale. Un long travail avec les services du CAUE et de la DDT a conduit en 2012 à l'achat d'un terrain de 1,18 ha.

Celui-ci recevra en plus de la nouvelle station d'épuration des eaux usées, la nouvelle mairie BBC+, avec parking sécurisé, une aire de jeux pour les enfants du village et un verger conservatoire public d'arbres fruitiers en voie de disparition.

La main à la pâte

Fin 2014, ce sont les élèves des classes de CE2-CM1 de Jean-Marie Pépiot et de CM1-CM2 d'Irène Michel de Dampierre qui ont planté quelques-uns des 54 arbres qui constituent le verger. Ils se sont ainsi intéressés au cycle de vie de l'arbre, à sa façon de se nourrir, de produire des fruits, à la nécessité d'un sol où s'épanouissent les vers de terre et de la présence de pollinisateurs afin d'obtenir un biotope de qualité.

Appauvrissement patrimonial

Les producteurs de fruits se bornent généralement aux variétés inscrites au catalogue. En à peine 20 ans, les variétés hybrides, stériles ou dégénérées dès la seconde génération, deviennent la norme, sans trop de controverse. Elles marquent pourtant un tournant important dans la culture paysanne. Les agriculteurs sont aujourd'hui totalement dépendants des

semenciers, à qui ils doivent racheter des graines tous les ans. Cette raréfaction des variétés nationales se fait au profit de cultivars Américains.

Un verger public, ouvert à tous

Tous ceux qui voudront accéder à des fruits sains, cultivés au compost naturel, bourrés de vitamines et d'oligo-éléments, (une « *calville du roi* », variété de pomme très ancienne, contient 7 fois plus de vitamines qu'une « *golden délicious* » produite en masse aujourd'hui), sans aucun traitement ni pesticide, donc excellents pour notre santé et savoureux pour nos papilles seront accueillis avec plaisir. Espérons que dans les prochaines années, chacun pourra partager cueillette et dégustation, et pourquoi pas échanger des recettes dans les ateliers cuisine et jardinage que les élus initiateurs de ce beau projet souhaiteraient organiser. Avec l'aide des habitants, bien sûr ! ■

Les différentes essences plantées :

4 pêchers de vignes, 1 figuier, 1 cognassier, 1 noyer Franquette, 1 châtaignier, 5 poiriers (Beurre d'Aprémont, Comtesse de Paris, Fauvanelle, Louise Bonnes d'Avranches, William), 13 cerisiers (bigarreau Cœur De Pigeon, Carmélite, Blanc tardif, Duronni, Geant d'Hedelfingen, Hardy Geant, Marmotte, Napoléon, Summit, tardif de Vignola, Van, Noire Gallaire), 14 pommiers (Belle Fille de Salins, Rambour d'hiver, Calville du Roi, Calville Rouge d'hiver, Cox Orange, Jerusalem, Reine des Reinettes, Reine de Caux, Reine de Savoie, Reine de Servin, Reine Grise Comtoise, Tiuffa, Violette de Montbeliard), 14 pruniers (Blanche de Letricourt, Coco Jaune, de Bejonnières, Mirabelle de Metz, Mirabelle de Nancy, Prune Monsieur, Pruneau d'Agen, Quetsche d'Alsace, Reine Claude d'Oullins, 2 pieds de vigne, 3 saules pleureurs, 1 cyprès chauve.

Le saviez-vous ?

Depuis 10.000 ans, les semences étaient produites dans les champs des paysans. En sélectionnant les plus belles plantes ou celles qui correspondaient le mieux à l'usage qu'ils voulaient en faire, les agriculteurs ont créé et développé au fil des siècles des milliers de variétés. Une biodiversité qui permettait de limiter les pertes en cas de maladies ou de rigueurs climatiques et de disposer de plantes adaptées aux territoires sur lesquels elles étaient cultivées. Les semences n'étaient pas une marchandise, elles s'échangeaient. Mais depuis un siècle, 75% des variétés cultivées ont disparu, estime la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). On trouve partout les mêmes tomates, les mêmes blés et les mêmes pommes de terre aux goûts, aux formes et aux calibres uniformisés. Parce que leur culture a été arrêtée, des milliers de variétés de légumes ont disparu. La législation française et européenne sur les semences agricoles est complexe, dispersée et peu claire. Si l'on peut, heureusement, encore semer n'importe quelle variété dans son jardin, en revanche les semences et plants commercialisés doivent appartenir à une variété inscrite au Catalogue officiel français des espèces et variétés potagères (décret 81-605 du 18 mai 1981). Cette obligation concerne la grande majorité des espèces de cultures agricoles et potagères. Elle ne s'applique pas à la commercialisation des plants fruitiers pour lesquels le catalogue existe mais n'est pas obligatoire, ni aux plantes ornementales.

La plupart de ces arbres proviennent de la pépinière GUILLAUME de Charcenne (Haute Saône)

Le Réseau Semences Paysannes a comparé les catalogues de 1979 et de 2003. Pour les carottes, le catalogue de 1979 proposait 41 variétés non hybrides et 6 hybrides. 24 ans plus tard, il propose 12 non hybrides et 66 hybrides.

Les grands prédateurs sont de retour en France

Les grands prédateurs, une aubaine pour la forêt



E Dans les années 1970 à 90, notre population d'ours déclinait très fortement et s'approchait inexorablement de l'extinction, passant de 36 ours en 1970, à 18 en 1981 et seulement 5 en 1995 avant le renforcement de population de 1996. Parallèlement, le lynx fit son retour en France. Tout d'abord dans le massif du Jura dès 1974 où un premier lynx fit une brève réapparition sur le sol français dans le pays de Gex (Ain). Aussitôt aperçu, il fut tué par un chasseur... Mais il s'agissait d'un éclairer venu de la Suisse voisine, et d'autres lynx colonisèrent lentement mais sûrement le Jura français. En 1983 débutèrent les opérations de réintroduction dans les Vosges. Elles mirent très longtemps à se mettre en place du fait de la très forte opposition du monde de la chasse. Vingt et un lynx furent relâchés de 1983 à 1993, le tout en 13 opérations successives. Mais qu'il soit issu d'un retour naturel dans le Jura, ou d'opérations de réintroduction dans les Vosges, le retour du loup-cervier défraya la chronique principalement à la fin des années 1980 où l'état autorisa la destruction de cette espèce protégée, y compris à l'aide de poison¹ !

Polémique autour du lynx

A cette époque-là, nous entendions au sujet du retour du lynx, exactement ce que nous entendons aujourd'hui sur celui du loup : « ce sera le lynx (loup) ou l'homme », « il faudra choisir entre le pastoralisme et le lynx

(loup) », « la présence du lynx (loup) est incompatible avec la présence des troupeaux » et autres poncifs portés par les syndicats agricoles, les chasseurs et les hommes (et femmes) politiques. Et les réactions furent toutes aussi violentes. La seule différence entre les retours de ces deux grands prédateurs, c'est que concernant le lynx, ce furent les chasseurs qui en premier, dès la fin des années 1970, affichèrent leur opposition au retour du félin. Les éleveurs ne déclarant leur objection au lynx qu'à partir du milieu des années 1980. Pour le loup, les éleveurs démontrèrent immédiatement leur hostilité, alors que les chasseurs, assez gênés, ne la déclarèrent officiellement qu'en 2008, à l'occasion de la publication de leur « livre blanc des prédateurs », qui concernait la « gestion » des populations d'ours, de loups, de lynx et... de vautours fauves ! Ce charognard, d'après certains, se serait muté en quelques années seulement (et en France uniquement), en terrible prédateur attaquant vaches et chevaux. Remettant en cause toutes les théories de l'évolution... Les chasseurs ne restèrent pas longtemps seuls à vouloir en découdre avec ces quatre animaux ; la même année, les organisations agricoles se réunirent pour, comme les chasseurs, demander que des mesures soient prises contre ces mêmes quatre espèces : « Qu'à l'échelle européenne, les loups, les ours, les lynx et les vautours ne sont pas des espèces menacées de disparition.[...] Les présidents d'orga-

nisations professionnelles agricoles réunis ce jour, à Paris, dans le cadre de la première journée nationale des présidents de massif. Exigent : l'arrêt de la réintroduction d'ours et son cantonnement dans des zones appropriées, le retrait des loups dans les zones d'élevage, la régulation des populations de vautours et de lynx ».



■ Pierre Athanaze, ex-président de l'ASPAS

Et les forestiers dans tout ça ?

Car lorsque le front de la ruralité-chasseurs et agriculteurs- s'exprime au sujet des grands prédateurs, on entend assez peu le monde de la sylviculture afficher sa position. A la fin des années 1970 et 1980, l'Office National des Forêts était partenaire du retour du loup et ne cachait pas sa volonté de voir le lynx recouvrir son territoire en France, à une époque où se reconstituaient les populations de cerfs et chevreuils dans bon nombre de départements. Mais depuis, c'est le mutisme le plus total. Du moins officiellement. Car lorsqu'on discute avec les forestiers de terrain, ils sont, pour leur très grande majorité, tout à fait favorables à la présence des lynx et des loups. Que se soit pour des raisons éthiques et naturalistes, ou que se soit parce qu'ils constatent sur leur forêt l'impact très bénéfique de leur présence. Non pas que, contrairement à la crainte des chasseurs, les populations de cervidés diminuent de façon importante, mais parce que la présence d'une ou de plusieurs es-

« Lorsque des grands prédateurs sont présents les dégâts à la forêt sont très nettement diminués ... »



crédit photo : © Willy Guillet / Jura Nature Environnement

èces de prédateurs modifie systématiquement le comportement des espèces proies. Il en est bien sûr de même pour les chevreuils, cerfs, chamois ou mouflons dans les territoires reconquis par le loup ou le lynx. De fait, les rassemblements de ces herbivores sont bien moins conséquents, les animaux sont beaucoup plus mobiles et leur façon même de se nourrir s'en trouve modifiée. Dans un massif forestier, lorsque des grands prédateurs sont présents, même avec une forte densité d'herbivores, les « dégâts » à la forêt sont très nettement diminués. Principalement l'abroustissement², mais également l'écorçage au moment du rut. Ces dégâts sont ce que la plupart des forestiers reprochent aux herbivores.

Pourtant, le lynx, et encore moins le loup, ne sont présentés comme auxiliaires des forestiers. Les sylviculteurs ne prennent plus publiquement position. Non qu'ils en ignorent ou contestent le rôle positif qu'ils jouent sur le comportement des cervidés, mais à cause de la schizophrénie de la foresterie française : d'une part à l'égard du renouvellement des forêts, et d'autre part, de l'impact financier des adjudications de chasse... Ainsi, le forestier ne veut pas trop, voire pas du tout, de cervidés eu égard aux éventuels dégâts qu'ils pourraient causer à la régénération forestière, mais suffisamment pour que les lots de chasse rapportent beaucoup. Il ne faut alors pas heurter la susceptibilité des chasseurs qui eux veulent des cerfs en nombre.

Aldo Léopold³, forestier américain, chasseur et auteur de nombreux articles sur la gestion du gibier, convaincu de l'impact de la surabondance

des cervidés dans de nombreuses forêts américaines, écrivit : « la chasse est un outil fruste, lent et inapproprié, qui nécessite d'être complété par un outil de précision. L'agrégation naturelle des lions (de montagne) et des autres grands prédateurs sur un territoire marqué par une surpopulation de cervidés, et leur dispersion naturelle hors d'un territoire marqué par une sous-population est le seul outil de précision connu dans le domaine de gestion des cervidés ». Lorsqu'il proposa de réintroduire des loups, il se fâcha tout à la fois avec les chasseurs et avec les forestiers...

Léopold ne verra malheureusement pas l'aboutissement de ses travaux. Il faudra attendre 1995 pour que 14 loups capturés dans le Canada voisin, rejoints l'année suivante par 16 autres de même origine, soient réintroduits dans le parc national de Yellowstone. Le constat fait avant le lâcher des loups démontrait que les wapitis étaient en surabondance, les coyotes et grizzlys, bien présents dans ce parc, ne régulant qu'exceptionnellement ces grands cervidés. De ce fait, la régénération forestière était compromise, voire inexistante sur de vastes territoires où stationnaient en permanence de très grandes quantités de wapitis. Certaines espèces, parmi les plus appétentes pour les cerfs, ne se multipliaient plus. Cette réintroduction fut un succès. En 2011, on comptait 124 loups à l'intérieur du parc, et 1 700 dans les états du Montana, du Wyoming et de l'Idaho. Là aussi, le lobbying des éleveurs est puissant. Il a à nouveau obtenu le droit de tirer les loups, hors des limites du parc national.

Pourtant, les effets de ce retour étaient bel et bien au rendez-vous.

La population de wapitis baissa de 20%, la régénération forestière repartit de plus belle, modifiant les paysages. Le tremble et le saule qui ne s'y multipliaient plus depuis des décennies firent leur retour, pour le plus grand plaisir des castors qui ont pu développer de nouvelles populations. Grâce à cela, les berges des ruisseaux redevinrent plus stables et permirent le retour des salmonidés. De jeunes arbres pouvant à nouveau pousser, les passereaux de plusieurs espèces virent leurs populations se reconstruire grâce à la nouvelle disponibilité de branches pour y accrocher leur nid. Enfin, les populations

de coyotes, très concurrencées par le loup, ont également baissé de façon significative, permettant le redéploiement de certaines espèces de rongeurs, qui eux-mêmes servent de proies aux rapaces qui ont réinvesti cet espace protégé. Tous ces retours grâce à la seule réintroduction du loup. Aldo Léopold avait vu juste (ndlr: voir aussi sur www.youtube.com « Comment les loups changent les rivières »). Ce qu'il n'avait pas imaginé, c'est l'impact financier d'un tel retour. L'université du Montana calcula lors d'une vaste étude qui dura cinq années, que les loups du Montana rapportent 35 millions de dollars⁴ par an⁵ !

Pour l'instant, la France ne valorise pas plus le retour du loup que celui du lynx, qui sont incontestablement d'immenses succès du point de vue biologique, mais également une aubaine pour les forestiers et les acteurs du « tourisme nature » des régions concernées. Nul instrument de mesure n'a été mis en place pour le calculer. Les contraintes que ce retour pose au monde de l'élevage laissent croire aux décideurs politiques et administratifs qu'il n'est qu'un problème imposé par les conventions internationales ou les réglementations européennes.

Avant la réintroduction du loup dans le parc de Yellowstone, un protocole de suivi des populations de cervidés et de l'état de la végétation a été élaboré permettant de mesurer de façon scientifique les effets de ce retour. Il eut été judicieux qu'avec l'arrivée du loup dans le Mercantour en 1992, de pareilles études puissent être entreprises dans les territoires dont on savait qu'ils seraient rapidement colonisés. Mais rien... Ou plutôt si : l'ONCFS a démarré une étude pour tenter de rassurer les chasseurs sur l'impact du retour du loup sur les espèces « gibiers » (chamois, mouflons, cerfs et chevreuils). En 2004, soit douze ans après le retour du loup dans le Mercantour, le « Protocole Prédateur-Proies » a ainsi été entrepris, afin de comparer les situations du parc national du Mercantour et celui de la réserve de chasse des Bauges. Seules les données sur les loups et les ongulés sauvages ont été collectées. Pas un seul relevé de végétation ou état de la régénération forestière n'a été fait. Ce programme se pratiquait essentiellement par captures, puis suivi télémétrique des ongulés et des loups. Aucun des loups équipés de

En France les études sur le loup sont censurées ...



crédit photo : © Patrice Raydelet / Pôle Grands Prédateurs



Connaissez-vous le Pôle Grands Prédateurs ?

Cette association née dans le Jura en 2007 a pour objectifs, de protéger les prédateurs et notamment les grands prédateurs et leurs habitats, de favoriser leur cohabitation avec l'Homme et de contribuer à la sensibilisation du public.

Par différents moyens, conseils auprès d'éleveurs, études sur les moyens de protection des troupeaux ovins, colloque, et en dernière date, son premier festival « Vous avez dit prédateurs ? » qui, à travers la projection de documentaires, l'organisation de conférence et d'animations, a accueilli plus de 1000 personnes en octobre dernier à Lons le Saunier.

L'association prépare pour 2016 un documentaire qui présentera le témoignage d'éleveurs ayant mis en place des moyens de protection comme le chien, pour protéger leur troupeau. Des projets qui visent tous à redonner leur place naturelle à ces espèces dont la présence est caractéristique de milieux naturels riches et qui jouent un rôle essentiel dans la chaîne alimentaire.

En savoir +>

<http://www.polegrandspredateurs.org>
 ✉ contact@polegrandspredateurs.org

régions. Il serait grand temps que les lobbys de l'agriculture et de la chasse cessent de polluer systématiquement ce débat, à l'instar de ce qui se fait en Allemagne où là aussi, le loup est de retour, depuis la Pologne, et où aujourd'hui, il y a plus de meutes installées qu'en France, alors que la densité de population humaine y est bien supérieure. Et sans que cela ne génère les oppositions frontales d'un certain front de la ruralité qui a conduit l'agriculture dans l'impasse où elle est aujourd'hui et la chasse dans son immobilisme coupable de l'état de conservation de nombreuses espèces. ■

Cet article est paru initialement dans la Gazette des prédateurs n°53, association FERUS Ours-Loup-Lynx Conservation, www.ferus.org

balise n'a survécu assez longtemps pour apporter des informations nouvelles. Nos voisins italiens en avaient collecté beaucoup plus au cours des années précédentes. Pour des raisons inexplicables, le programme français s'est interrompu prématurément en décembre 2012. Lancé trop tardivement, arrêté prématurément, et omettant de nombreux paramètres dans son protocole, il n'aura apporté de réponse à personne laissant place aux extrapolations des anti-loups.

Si en France, les études sur le loup sont censurées, il en est fort heureusement tout autrement ailleurs. Dans son édition du 10 janvier 2014, le magazine *Science* publiait les travaux d'une équipe internationale de chercheurs démontrant que la disparition des grands carnivores menace les écosystèmes de la planète. Parmi eux, le lynx d'Europe et le loup. William Ripple⁶, qui a piloté cette équipe pluridisciplinaire de chercheurs, indiquait qu'il était « paradoxal que ces espèces disparaissent au moment où nous prenons conscience de leur importance dans le maintien de l'équilibre écologique ». L'interdépendance entre les grands carnivores et les biotopes peut en effet influencer sur « l'abondance et la diversité des mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles et invertébrés », mais également sur « la propagation

de maladies, la séquestration du carbone, les cours d'eau et les récoltes ». Les auteurs de ce rapport précisent : « Les connaissances écologiques actuelles indiquent que les grands carnivores sont nécessaires pour le maintien de la biodiversité et le fonctionnement de l'écosystème [...] Les actions humaines ne peuvent pas remplacer entièrement le rôle des grands carnivores », reprenant à leur tour ce qu'Aldo Léopold avait écrit 60 ans avant eux, et de conclure : « la demande croissante de ressources humaines et le changement climatique auront une incidence sur la biodiversité et sur la résilience des écosystèmes. Ces faits [...] indiquent que les grands carnivores et leurs habitats doivent être entretenus et restaurés autant que possible ».

La haine démagogique du loup

Plus que jamais, les pouvoirs publics, de concert avec les syndicats agricoles et les chasseurs, crient démagogiquement leur haine du loup qui mettrait en péril une filière ovine qui pourtant, grâce aux aides et subventions dues à la présence du loup, se porte mieux dans les régions où *Canis lupus* s'est installé que dans le reste des autres régions⁷. Il serait temps qu'enfin une vision plus large de la très grande opportunité qui s'ouvre à nos territoires avec le retour des grands prédateurs éclaire enfin les débats. Alors que la France envisage de faire abattre 36 loups cette année, on mesure le peu de cas qui est fait de la réalité des situations tant écologiques qu'économiques de nos

- 1-Pierre Athanaze, *Qui veut la peau du Lynx ?*, éditions Libre et Solidaire, 2014.
- 2-Consommation des jeunes pousses d'arbres ou arbustes par les herbivores, principalement au printemps, qui limite parfois fortement la régénération forestière.
- 3-Auteur de l'incontournable *Almanach d'un comté des sables*.
- 4-soit environ 27 millions d'euros.
- 5-Jake Richardson : *Yellowstone wolves worth \$35 million a year*, 2011.
- 6-William Ripple est professeur d'université au Department of Forest Ecosystems and Society de l'Oregon State University
- 7-Rapport de l'Institut de l'Élevage « Les chiffres clés 2011. Production ovine lait et viande »

Le livre vérité sur le retour du lynx en France
 Préface de Vincent Munier -
 Format : 15,5 x 22,5 cm - 288 pages - mars 2014 - 19,90 €

Pierre Athanaze, forestier de métier, a suivi un long parcours de bénévole dans le monde des associations de protection de la nature. Il a été président de l'ASPAS pendant 7 ans, membre du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage et administrateur de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage pendant 10 ans. Passionné de vie forestière et observateur attentif du ré-ensauvagement de certaines régions d'Europe, il suit le lynx depuis de longues années.



Facteurs d'orgue autour de la Serre, une tradition s'installe !



■ Marie Londe

Le circuit du « Chat perché » conduit les touristes visitant Dole vers la Collégiale. Il n'est pas rare que, côtoyant l'imposant édifice, ils entendent les accords d'une musique envoûtante attisant leur curiosité. Les portes franchies, ils sont saisis par les accords mélodieux et variés qui s'échappent des quelques 3 500 tuyaux de l'orgue construit par Karl Joseph Riepp au XVIII^{ème} siècle.

Levant les yeux vers la tribune, ils découvrent l'imposant buffet en bois sculpté, réalisé par Attiret et Desvosge, d'où s'échappent les sons variés du morceau joué par l'organiste qu'ils imaginent, quelque part là-haut, dissimulé par ce qui constitue en soi un monument. Tout à l'emprise de la musique, ils devinent moins que la mélodie qu'ils entendent doit tout au travail complexe de femmes et d'hommes qui, émules de Riepp, ont édifié pièce par pièce l'instrument : les facteurs d'orgue. Ce qu'ils ignorent, c'est que les environs de l'ancienne capitale de la Franche-Comté est riche d'une tradition de la facture d'orgue, liée à la présence de cet orgue réputé et à celle des nombreux instruments donnant un supplément de spiritualité aux édifices religieux de la région.

Dole, un instrument exceptionnel

La fascination exercée par l'orgue de Dole sur Michel Chapuis, organiste, et Philippe Hartmann, facteur d'orgue, permettra aux environs de la Serre de s'enrichir des ateliers de ces artisans d'art que sont les facteurs d'orgue. Attiré par la variété et élevé dans une ambiance familiale anticléricale, rien ne prédisposait Michel Chapuis à devenir l'organiste de renom qu'il est aujourd'hui. Son coup de cœur pour l'orgue, il le doit à sa grand-mère qui lui fit visiter la Collégiale alors que l'orgue donnait toute sa dimension sonore. Il a été subjugué. La guerre le conduira à remplacer aux claviers l'organiste en titre retenu prisonnier. Lors de ses études au conservatoire à Paris, titulaire de l'orgue de l'église Saint Séverin, il rencontre Philippe Hartmann facteur d'orgue.



Par ailleurs il se lie d'amitié avec Jacques Béraza, organiste. C'est tout naturellement vers cet orgue franc-comtois aux qualités musicales exceptionnelles qu'il reviendra, accompagné de ses amis. Jacques et Philippe sont séduits tant par le potentiel de ce vieil orgue entretenu jusqu'à lors par la maison Merklin de Lyon que par les paysages de la région. Jacques Béraza deviendra le titulaire de l'orgue dolois. Alors que Michel Chapuis est nommé organiste dans une autre contrée, ses deux amis se fixent dans la région.

L'atelier de Rainans

C'est à Rainans que Philippe Hartmann ouvre son atelier, village où résidait déjà un autre facteur d'orgues, Jean Bourgarel. La réputation, la personnalité et l'approche si personnelle de la pratique de son artisanat attirèrent de nombreux élèves. Rainans devient une pépinière de facteurs d'orgue.

Philippe Hartmann, restaurateur de l'orgue de Dole en 1958

Né en 1928, au Havre, il étudie le piano et l'orgue, fait son apprentissage chez Gutschenritter à Paris, puis continue son parcours chez plusieurs facteurs d'orgues, entre autre chez Gonzalez, puis chez Chéron au Mans, et après le grand coup de cœur de sa rencontre avec l'orgue de Dole, il s'installe à Rainans (dans la maison actuelle de Franck David). Puis après avoir sillonné la France entière, il décida au tout début des années 80, de quitter la Franche-Comté, de se marier et de retourner au Havre. Tout de go.



Tout au long de sa carrière il n'a cessé de rechercher l'authenticité cachée derrière les transformations au fil des modes et des évolutions des goûts musicaux, des instruments qu'il approchait. Son esprit curieux, son sens observateur et son aptitude à établir des liens dans toute son immense culture de l'orgue, l'ont emmené à rencontrer d'autres « artisans-chercheurs » de son acabit, comme Georges Lott ou Schwenkedel, qui avaient les mêmes préoccupations. Et on peut dire de ces recherches qu'elles ont révolutionné la facture d'orgue, créant un courant de renouveau de l'école classique, que ce soit dans la « machine », comme dans le traitement du son. C'était aussi un homme très généreux qui n'avait pas peur de prendre des risques et aimait transmettre et faire partager sa passion, avec ses colères mémorables et ses qualités de gastronome : c'était une personnalité unique, qui ne pouvait pas laisser indenne tous ceux qui passaient chez lui. Il avait gardé son accent Havrais. Il est mort le 16 Janvier 2014, au Havre. ■



crédit photo : © Marie Londe

On ne naît pas facteur d'orgue, on le devient après une longue pratique car cet art nécessite un apprentissage complexe. Il faut, en effet, maîtriser le travail de différents matériaux (bois, métaux ferreux et non ferreux, cuirs et peaux etc...), avoir une bonne oreille, concevoir et maîtriser l'architecture matérielle et harmonique de l'instrument. Au début l'atelier accueille Jean Bourgarel, qui s'installera ensuite à Menotey, et Bartolomeo Formentelli. Rapidement, d'autres personnes les rejoignent : M. Michaud, Alain Sals, Bernard Maître, et Jean Deloye. Au fil des ans, d'autres artisans ayant essaimé dans la région passent entre les pattes d'Hartmann : Jean-François Muno (installé à Esmoulin à côté de Gray), Claude Jacquard (à Fahy les Autrey), Didier Chanon (à St Didier sur Chalaronne à proximité de Lyon). L'atelier de Rainans est transféré à La Grange Viron près d'Audelonge. Il est repris par Jean Deloye. Avant qu'il ne se retire au Havre au début des années 80,

Hartmann, forma : Dominique Lalmand, Marie Réveillac et Denis Londe. Dominique Lalmand s'installera à son tour à Rainans puis à Dole ; Marie Réveillac et Denis Londe sont employés chez Bernard Aubertin, à Courtefontaine dans l'immense prieuré, où il développe l'un des plus prestigieux ateliers de facture d'orgue de France. Denis Londe et Marie Réveillac (devenue son épouse) s'installent à Dole, en co-traitance avec Nicolas Martel, élève d'Alain Sals. Pour l'anecdote... dans l'atelier d'Alain Sals, Nicolas Martel rencontrera Laurent Chapuis, le fils de Michel... Par la suite, Nicolas Martel et Denis Londe créeront chacun leur atelier, l'un à Montmirey le Château et l'autre à Frasné les Meulières.

■ *article rédigé à quatre mains avec la complicité de Philippe Peletier*

Les facteurs d'orgues Frانس-Comtois

Quelques exemples de réalisations ou de restaurations locales par les facteurs Frانس-Comtois.

Jean-François MUNO, à Esmoulin : Lure, Morez, Mouthe, Gray.

Claude JACQUARD, à Fahy les Autrey : Poligny (avec D.Lalmand)

Dominique LALMAND, à Rainans : Pierrefontaine les Varans, Les Cordeliers à Lons-le-Saunier (chez P.Quoirin), Poligny (en co-traitance avec C. Jacquard)

Nicolas MARTEL à Montmirey le Château : Champagnole et Quingey (avec D.Londe) Mont sous Vaudrey, Jussey, Le Russey.

Denis LONDE à Frasné les Meulières : Champagnole et Quingey (avec N.Martel) Auditorium Dole. Héricourt. Danjoutin.

Jean DELOYE, à Audelonge : Tout le fond de Philippe Hartmann. La Madelaine (Besançon) Luxeuil. Pesmes. Le Mont Roland.

Bernard AUBERTIN, à Courtefontaine : Conservatoire de Besançon. Montbenoit. Pontarlier. Arbois. Seurre. Orgelet. Clervaux les Lacs.

Marc GARNIER, Les Fins : Morteau. Temple de Belfort.

L'orgue de la collégiale de Dole

Lorsqu'en 1750 Karl Joseph Riepp reçoit commande d'un « grand seize pieds » de quatre claviers pour la collégiale de Dole, il a déjà construit ou reconstruit une douzaine d'instruments en Bourgogne et Franche-Comté.



Le double buffet, érigé sur une belle tribune Renaissance, provient de l'atelier Attiret. Un vigoureux orchestre d'anges musiciens le couronne, sculpté comme le reste du décor par Michel Devoges. L'orgue achevé en 1754, riche d'une quarantaine de jeux, est globalement conforme aux usages français ; seuls le type de construction des soufflets et la bombarde en bois de Pédale évoquent une tradition plutôt germanique. Plus tard, Riepp retournera travailler en Souabe, sa région natale. On peut encore y entendre les deux admirables instruments qui subsistent presque intacts au chœur de l'abbaye d'Ottobeuren.

En 1787 François Callinet renforce la puissance de l'instrument : il augmente les capacités de l'alimentation en vent et renouvelle l'ensemble des jeux d'anches, mettant en place le formidable grand jeu que nous connaissons aujourd'hui.



Deux campagnes d'agrandissements sont encore conduites en 1830 et 1854, par les frères Stiehr. Les grandes draperies latérales sont installées à cette époque pour masquer les encombrants tuyaux de Pédale, maintenant repoussés hors du buffet. La nouvelle tuyauterie des troisième et quatrième claviers (Récit et Echo) trouve place en arrière, au fond de la tribune. A l'issue des travaux, l'orgue s'est enrichi d'une vingtaine de registres, dont de nombreux jeux « modernes » (en réalité déjà traditionnels outre-Rhin) : gambes, salicional, flûte conique, etc. Mais la technique des Stiehr reste fondamentalement classique, et l'orgue Riepp-Callinet, bien que largement recomposé, conserve l'essentiel de son matériel et de son harmonie. ■

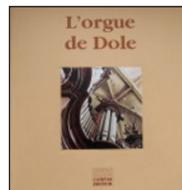


Les amis de l'orgue de Dole

L'association, présidée par Etienne Baillet, a pour but « l'entretien et la restauration de l'orgue de Dole, ainsi que toutes les activités culturelles liées à l'orgue ». Elle propose ainsi autour de cet orgue concerts, ateliers d'écoute musicale, conférences, visites diverses, etc.

En savoir +>

www.amisorguedole.fr
14 le Faubourg,
39290 Archelange



par
Pierre Marie Guéritey,
Roger Ruty,
Jean-Pierre Jacquemart et
Jacques Béraza

Coproduction Les Amis de l'Orgue de Dole / canevas éditeur 1995.

Parmi les événements qui ont particulièrement marqué la vie de l'association, on peut citer les mémorables rencontres « Dole-Bach » menées par Jacques Béraza

en 1985, la célébration du 250e anniversaire de l'orgue en 2004, propriété de la ville de Dole et classé monument historique, ou plus récemment les concerts donnés en 2009 pour la réouverture de la collégiale après travaux, et suivis par un très large public. **Petits concerts du marché de l'été**

Les petits concerts du marché de l'été sont un moyen judicieux pour faire entendre ou découvrir l'instrument, de façon simple et généreuse, à un public très large. Cette demi-heure de musique offre une transition sais-

sante entre la vie grouillante au-dehors sur la place où le marché bat son plein et le recueillement contemplatif d'une foule très diverse et attentive.

et des voyages ...

Chaque année l'association organise un voyage pour faire connaître les plus beaux instruments de France et d'Europe (Allemagne, Italie, Espagne, Autriche, Pays-Bas, Portugal,...), ce qui permet aux adhérents de situer l'orgue de Dole à sa juste place dans le patrimoine organistique européen.

Pour tout savoir !

L'association a conçu un livre publié aux éditions CANÉVAS, agrémenté de nombreux documents et illustrations photographiques avec résumés en anglais, allemand et japonais. ■

Gendrey, Sermange et Saligney

Des éoliennes ... pourquoi ? comment ?

La consommation électrique française - surtout celle des ménages - est depuis bien des années en hausse continue simplement du fait d'un niveau d'équipement électroménager (et tout particulièrement, hélas, en chauffage électrique) également en hausse continue ... D'où les problèmes qu'EDF rencontre de plus en plus pour fournir le courant qui lui est demandé...



■ Louis PINSARD, Sermange

comme celle d'une vache laitière, la production d'une centrale nucléaire ne peut pas s'adapter aux variations de la demande : il faut donc trouver autre chose !

Pour des raisons techniques il n'est guère possible de stocker l'électricité: celle-ci doit être produite à l'instant même où le consommateur en a besoin, allume par exemple son téléviseur ou son four. Conséquence, le parc de production électrique doit être, en permanence, capable de répondre à cette demande. En France, celle-ci s'accroît démesurément en hiver, à cause du développement massif du chauffage électrique – et l'appareil de production d'EdF, essentiellement nucléaire, est devenu totalement incapable d'y faire face...

Risque de coupures en hiver

Il en résulte un risque, chaque année plus fort, lors des soirées froides de décembre et janvier: celui de coupures de courant partielles ou générales¹. Imaginez : il fait froid, on ne

peut ni s'éclairer ni cuisiner – donc manger chaud – et même pas possible de simplement fermer les volets roulants ! Perspective assez peu sympathique, EDF le sait bien. C'est pourquoi elle cherche depuis nombre d'années des solutions ca-

pables d'éviter ce problème (importations, centrales au fuel ou au gaz, tarifs type EJP, dispositif Linky, méthanation réversible, etc). Mais la solution passe surtout par la recherche d'une plus grande sobriété énergétique, d'une meilleure efficacité et par une forme particulière d'énergie renouvelable : l'éolien, qui se trouve être particulièrement productif en hiver.

Les énergies renouvelables doivent prendre une place significative

Du photovoltaïque, du petit hydraulique mais surtout des éoliennes. Pourquoi donc ? D'abord, parce que ces machines sont maintenant bien au point, assez rapides à installer, avec un carburant gratuit et un fonctionnement qui ne connaîtra jamais de Tchernobyl ni de Fukushima, même si sont bien réels leur impact sur le paysage et le bruit, voire les infra-sons, pour les proches voisins ... Autre avantage, le consommateur ou le contribuable n'ont pas à faire l'avance du coût de leur construction, puisque celui-ci provient le plus souvent de groupes privés, qui bien entendu vont ensuite le récupérer – en même temps que de gras bénéfices – sur le prix de l'énergie vendue...

Jura Nord, territoire innovant

C'est ainsi qu'on voit naître et se développer dans notre pays des projets de parcs éoliens, dont l'un devrait rapidement se réaliser sur les communes de Gendrey, Sermange et Saligney.

Concrètement : un projet d'installation d'éoliennes, comment ?

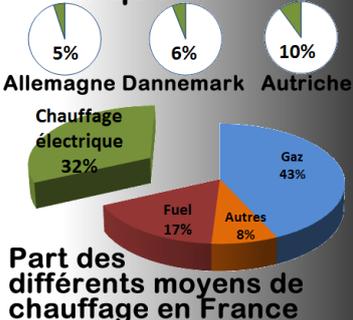
C'est un bureau d'études privé, la société Opale missionnée par Vélocita, groupe investisseur d'origine britannique, qui l'a proposé en 2010 aux communes de Jura Nord suite à une campagne de mesures du vent. Un avant-projet a été bâti, puis écarté en raison du risque qu'il présentait pour les minioptères de Schreiber, une espèce rare de chauves-souris, logeant dans les anciennes mines d'Ougney. Après des études complémentaires, en particulier sur le périmètre de chasse des chiroptères, Opale a proposé à Jura Nord un nouveau projet positionné plus au sud afin d'éviter l'impact sur les mammifères.

Batteries vs centrales nucléaires ?



Selon le très sérieux magazine «Forbes», les batteries de la société Tesla seraient une telle technologie de rupture dans le monde de l'énergie qu'elles pourraient être, alliées à des systèmes de production d'électricité renouvelable, plus compétitives que la construction de nouveaux réacteurs nucléaires. Le propos s'appuie sur une étude réalisée en 2014 pour l'électricien Oncor Electric Delivery Company affirmant que l'installation de batteries de stockage massif sur le réseau serait rentable avec des équipements d'un coût inférieur à 350 \$/kWh. Si à l'époque celui-ci flirtait avec le double, la batterie de Tesla reviendrait aujourd'hui à... 250 \$/kWh ! Un coût aussi faible se traduit par un coût incrémental par kWh solaire-éolien d'environ +0,04 \$. Avec le kWh solaire à moins de 0,06 \$ (récent contrat à Dubaï), on obtient le kWh solaire+stockage disponible 24h/24 à moins de 0,10 \$ soit 0,09 €/kWh. Pour mémoire le tarif d'achat exigé par EDF en Grande-Bretagne pour les projets d'EPR est de 92,5 livres/MWh, soit 0,124 €/kWh.

Part du chauffage électrique



¹ cela s'est déjà produit en France le 19 décembre 1978.

L'information des habitants

Pour informer les citoyens de Sermange des conséquences techniques, paysagères et financières du projet, deux phases d'information ont été organisées. Tout d'abord, en Juillet 2012, le Conseil Municipal s'est déplacé en visite au parc éolien du Lomont, qui fonctionne depuis 5 ans à Vyt les Bellevoir, près de Baume les Dames. Tous les participants ont pu recevoir du maire de la commune et du responsable local de l'installation toutes les explications souhaitées. Ensuite, en plus des informations publiées régulièrement dans le Bulletin Municipal, une exposition a été installée à la mairie, pour que les habitants puissent mieux appréhender les implications du projet. Les seules observations recueillies concernaient le schéma initial, rejeté en raison du risque pour les chauves-souris.

Un projet aujourd'hui mature

Pendant ce temps, des études complémentaires ont permis de préciser les aspects techniques de l'installation envisagée pour 2017 : elle comprendrait 11 machines de 2,5 MW, d'une hauteur de 125 m en bout de pale, dont la production totale dépasserait largement la consommation des habitants de Jura Nord; les retombées financières pourraient être réinvesties localement pour soutenir des projets d'économies d'énergie dans le bâtiment. Le Conseil Communautaire et les Conseils Municipaux concernés se

Incroyable, mais surtout vrai :

LE SOLAIRE MOINS CHER QUE LE GAZ ET LE CHARBON



■ Fabrice NICOLINO, journaliste

L'électricité solaire pourrait coûter moins cher que celle tirée du charbon et du gaz. Dans dix ans seulement. Il faudrait donc investir massivement, par milliards d'euros, mais on ne le fera pas. Pourquoi ? Parce que.

Ce n'est jamais qu'une étude, mais elle remue en profondeur¹. Selon ce travail, l'énergie solaire pourrait devenir moins coûteuse que le charbon ou le gaz. Quand ? Dès 2025, dans seulement dix ans. Malgré l'énormité du propos, il ne s'agit aucunement de fottage de gueule, car le signataire s'appelle l'Institut Fraunhofer. Ce monument allemand emploie 22 000 personnes, réparties dans 57 instituts, tous spécialisés. L'ensemble est l'un des fleurons mondiaux de la recherche appliquée. C'est donc sérieux. Pas indiscutable, mais assurément sérieux. Voyons le détail. Un, la technologie photovoltaïque offre déjà des prix très bas. En Allemagne, le coût de la production solaire d'électricité est tombé de 40 centimes au kWh en 2005 à 9 en 2014. Or les nouvelles centrales au charbon ou au gaz livrent une électricité dont le prix varie entre 7 et 11 centimes par kWh. Deux, cette même électricité sera bientôt la moins chère, toutes sources confondues, dans de nombreuses régions du monde. Le scénario le moins favorable prévoit dès 2025 une électricité solaire comprise entre 4 et 6 centimes par kWh. Trois, la plupart des analyses sous-estiment la puissance du solaire, notamment parce qu'elles s'appuient sur des données incomplètes ou dépassées.

groupe de cette taille ne peut être absent d'un tel marché : EDF a créé en 2004 une filiale de dimension internationale, EDF Énergies Nouvelles, dédiée exclusivement aux renouvelables. Et cette dernière a fondé en 2006 EDF EnR, vouée au solaire photovoltaïque. Dans le marché français des dix dernières années, sinistré, il n'était pas trop difficile de faire son marché. Coup sur coup, EDF EnR a racheté tout ou partie de Ribo, de Supra, de Photon Power Technologies. Et quand Photowatt, notre grand fabricant de cellules photovoltaïques, fait faillite en 2012, EDF EnR est encore là en embuscade, qui rachète l'éclaté. Voilà où en est la France de la prétendue «transition énergétique», au moment même où il faudrait investir par milliards d'euros dans le solaire : la clé du royaume est entre les mains du champion du nucléaire, qui n'entend céder sur rien. L'échelon européen attendra aussi à la porte. L'heure est à l'«Union de l'énergie», concept lancé en fanfare par le commissaire l'énergie, Miguel Arias Canete, lobbyiste du pétrole bien connu. En deux mots, il s'agit de réduire la dépendance de l'Europe par rapport au gaz russe. Selon le site en ligne EurActiv, fort bien informé, «l'Union de l'énergie tend la main à des régimes autoritaires». Concrètement, des pays comme la Turquie, l'Algérie, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan et même, à terme, l'Iran et l'Irak deviendraient des fournisseurs de premier rang. Bien entendu, il faudra un tour de passe-passe pour qu'ils deviennent fréquentables. Citation : «Lors d'un entretien exclusif, Maros Sefcovic, vice-président de la Commission chargé de l'Union de l'énergie, a assuré à EurActiv que les nouveaux contrats de livraison de gaz ne profiteraient pas aux dictatures. Selon lui, des négociations progressives permettront au contraire de faire progresser les droits de l'homme». Ainsi, les contrats, et la corruption massive qui les accompagne, conduiront à petits pas vers le bonheur commun. Il suffisait d'y penser : tout pour le pétrole, le gaz et le nucléaire. Et rien pour le solaire. ■



Gaziers fréquentables

Et la France ? Idem. En moyenne, le solaire pourrait en 2025 coûter 3 % moins cher que le nucléaire (toujours présenté comme la panacée énergétique). Pourrait, car pour l'heure la filière photovoltaïque a perdu près de 15 000 emplois entre 2010 et 2012, chutant de 32 500 à 18 000. On ne saurait réduire les causes du phénomène à une seule, mais la surpuissance économique et politique d'EDF y joue un rôle central. Mastodonte parmi les mastodontes, EDF est le plus grand producteur d'électricité au monde, dont 80% viennent du nucléaire. Est-on bien sûr que ce flamboyant monopole a envie de soutenir le solaire au détriment de sa chasse gardée de l'atome ? Un

site en ligne EurActiv, fort bien informé, «l'Union de l'énergie tend la main à des régimes autoritaires». Concrètement, des pays comme la Turquie, l'Algérie, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan et même, à terme, l'Iran et l'Irak deviendraient des fournisseurs de premier rang. Bien entendu, il faudra un tour de passe-passe pour qu'ils deviennent fréquentables. Citation : «Lors d'un entretien exclusif, Maros Sefcovic, vice-président de la Commission chargé de l'Union de l'énergie, a assuré à EurActiv que les nouveaux contrats de livraison de gaz ne profiteraient pas aux dictatures. Selon lui, des négociations progressives permettront au contraire de faire progresser les droits de l'homme». Ainsi, les contrats, et la corruption massive qui les accompagne, conduiront à petits pas vers le bonheur commun. Il suffisait d'y penser : tout pour le pétrole, le gaz et le nucléaire. Et rien pour le solaire. ■

En chiffres ...

- ✓ Production énergétique : environ 61 GWh/an, soit la couverture des besoins énergétiques d'environ 23 000 personnes et 18 000 tonnes/an d'émission de CO2 évitées
- ✓ Investissement : 40 M€ (dont 5 M€ de travaux sous-traités localement)
- ✓ Création d'emploi pour l'exploitation et la maintenance : 2
- ✓ Loyer pour les éoliennes situés en forêt communale : 2 500€/MW
- ✓ Retombées fiscales prévisionnelles : 190 000€/an.

sont déjà prononcés favorablement et de nouvelles opérations d'information, suivies d'enquêtes publiques, doivent encore avoir lieu d'ici la fin de l'année. Regrettons pourtant que la dernière réunion en date, à Gendrey le 23 Avril dernier, soit hélas un peu passée à côté de son objectif, dans la mesure où certains participants ont exprimé des craintes peu précises, mais sans aller jusqu'à se proposer comme partenaires d'une négociation sur le choix des implantations ...

Ultime regret

Reste à regretter que, comme trop souvent dans ce domaine, l'investissement initial ne soit pas fait par des organisations locales de petits porteurs de parts sociales, qui se partageraient les bénéfices attendus au lieu de les abandonner au profit de groupes financiers, souvent étrangers... ■

Cet article publié avec l'aimable autorisation de son auteur, est paru le 11 mars 2015 dans Charlie Hebdo n°1181

Les grands changements environnementaux : un défi pour la démocratie

Depuis plus de quarante ans, la communauté mondiale se mobilise sur les questions environnementales. Les dégradations que l'humanité inflige à la planète sont sans précédent. Elles menacent notre bien-être collectif, l'équilibre économique et politique du monde, et l'avenir des générations futures. Les progrès accomplis restent malgré tout très limités au regard des enjeux réels. Cette situation peut s'expliquer par la difficulté pour l'homme de percevoir les changements qui ne sont que peu accessibles à ses sens, mais aussi par notre façon de décider collectivement, qui n'est pas adaptée aux enjeux environnementaux.



■ Dominique Bourg,
Philosophe, professeur
à l'Université de Lausanne,
vice-président de la Fondation
Nicolas Hulot pour la nature et l'Homme

Les problématiques environnementales sont peu perceptibles par l'homme ...

Les conditions d'habitabilité futures de la Terre ont déjà été profondément modifiées : l'homme a bouleversé les grands cycles biogéochimiques, artificialisé presque la moitié de la surface des terres émergées et modifié des paramètres décisifs de l'écosystème terrestre. Il est devenu urgent d'agir, le plus rapidement et le plus profondément possible. Cela doit permettre à terme de réduire l'impact négatif de nos modes de vie sur l'environnement et d'assurer notre survie. Malgré ce constat, force est de constater que nous ne bougeons pourtant pas. Alors, pourquoi ?



« un chasseur cueilleur du Paléolithique voyant un mammoth foncer sur lui se précipitera dans un lieu sûr pour échapper au danger. En revanche, si ce chasseur était prévenu d'une possible attaque d'un mammoth dans cinquante ans, il ne modifierait pas son comportement. »

L'homme réagit face à deux types de situations : lorsqu'il est confronté à un danger immédiat et lorsqu'il inflige un dommage évident à autrui. Or les problématiques environnementales sont peu perceptibles par l'homme car elles ne sont pas accessibles à ses sens : il a besoin, pour les appréhender, d'une médiation, de données ou d'analyses scientifiques, qui ont un caractère abstrait. L'homme ne peut ainsi pas évaluer le danger par lui-même et a du mal à percevoir la réalité d'un risque lointain qui pourrait lui faire changer son comportement. De même, les dommages environnementaux que nous infligeons à autrui, de par nos modes de vie et nos comportements, ne sont pas évidents et immédiats, mais lointains dans le temps et dans l'espace. En outre, dans la mesure où chacun y contribue individuellement et de façon

infinitésimale, rien ne met en évidence notre responsabilité individuelle, donc nul ne se sent responsable à titre personnel des dommages sur la biodiversité ou du réchauffement climatique.

La démocratie représentative est inadaptée aux contraintes environnementales globales

Au-delà de la difficulté de l'homme de se représenter moralement les problèmes environnementaux de long terme, l'autre raison de notre attentisme réside dans notre façon de décider collectivement, dans notre système de gouvernement représentatif qui n'est pas adapté à la résolution de ces problèmes. La démocratie répond à des besoins immédiats alors que les problématiques environnementales nécessitent des actions qui s'inscrivent sur le long terme. Dans ce régime, le citoyen apprécie le bien-fondé des politiques publiques de façon subjective, en fonction des améliorations qu'elles apportent à sa condition. Or réduire les problèmes environnementaux exigerait des mesures pour maintenir les conditions favorables à l'avenir qui peuvent aller à l'encontre du bien-être immédiat de l'individu. Les problématiques environnementales présentent cinq caractéristiques qui « mettent à mal » les principes du gouvernement représentatif.

La première est leur globalisation

Les problèmes traditionnels étaient locaux, les dégradations dues à l'activité humaine étaient circonscrites à l'intérieur d'un territoire. Désormais, les problématiques environnementales contemporaines sont globales. Les dégradations touchent des régions entières, des continents, voire l'ensemble de la biosphère. Face à ces enjeux globaux, les gouvernements territoriaux défendent les

intérêts de leurs ressortissants. Or certains de ces intérêts peuvent être divergents et les intérêts à court terme de quelques territoires peuvent se dresser contre les intérêts vitaux à plus long terme de la planète. Ce qui constitue une difficulté pour la gouvernance en matière de problématiques environnementales globales.

Seconde caractéristique des problématiques environnementales : leur invisibilité

La modification de la composition chimique de l'atmosphère, la présence de micropolluants dans l'air et l'eau, la réduction de la couche d'ozone, l'accélération de l'érosion de la biodiversité, sont des phénomènes que l'on ne voit pas, que l'on ne ressent pas. L'invisibilité des dommages environnementaux est aujourd'hui quasi systématique. Leur identification et leur mesure demandent des médiations scientifiques. L'individu ne peut donc pas connaître sa propre exposition à des risques environnementaux. Et il ne saurait jouer le rôle de juge des politiques publiques que lui attribue le principe du gouvernement représentatif.

Troisième caractéristique : leur imprévisibilité

Les problèmes d'environnement majeurs découverts dans la seconde moitié du XXe siècle, tels que le changement climatique d'origine anthropique ou les effets de la radioactivité sur la santé, n'ont pas été anticipés : ils ont constitué des surprises. Il est impossible de connaître à l'avance les effets à moyen et long terme des technologies. Cela contredit le principe selon lequel « gouverner, c'est prévoir ». De plus, en matière d'environnement, les élus ne sont pas plus capables d'anticiper les difficultés que les citoyens, ce qui contredit un

autre aspect du gouvernement représentatif qui attribue aux élus une plus grande sagesse qu'à leurs électeurs.

La quatrième caractéristique concerne le rapport au temps

Il s'agit de l'inertie et de l'irréversibilité. L'inertie correspond au temps de réponse très long des écosystèmes aux dégradations qu'on leur inflige. L'irréversibilité traduit l'impossibilité de revenir à un état initial. Par exemple, 75 % des gaz à effet de serre qui seront accumulés d'ici la fin du siècle persisteront pendant 1 800 ans. Cette proportion tombera à 25 % durant les 3 200 ans qui suivront, puis à un seuil incompressible de 7 % au bout de 100 000 ans. Les conséquences des actions de l'homme s'étendent désormais sur le long terme. Leur effet à retardement et leur irréversibilité obligent cependant à agir maintenant. Mais mettre en place des actions préventives pour des bénéfices futurs éloignés heurtent les intérêts immédiats des citoyens. Ceux-ci devraient modifier leurs modes de consommation pour des dangers qui ne sont pas encore sensibles, ce qui est difficile dans un système politique

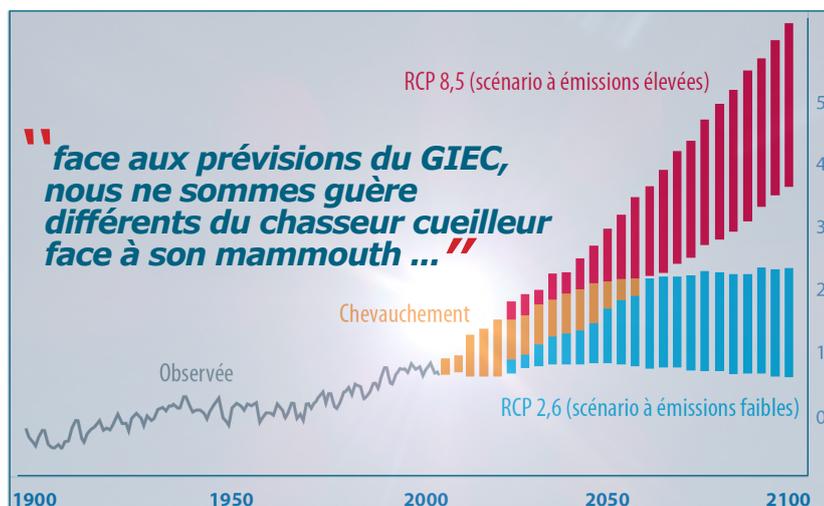
qui sert les intérêts du présent.

Flux de matières et d'énergie

La cinquième caractéristique concerne la qualification des problèmes environnementaux actuels : ils sont toujours assimilés à des questions de pollution alors qu'ils relèvent aujourd'hui davantage de flux de matières et d'énergie, dont l'augmentation entraîne un épuisement des ressources et une dégradation de la biosphère. Si la pollution est susceptible de recevoir des solutions techniques (ex. : pose de filtres pour lutter contre les émanations industrielles), vouloir optimiser les flux exige de réduire la consommation et la production de ressources.

Il s'agit donc non seulement de changer nos modes de production, mais aussi nos modes de vie et de consommation, voire même les valeurs de la société. ■

Ce texte est issu des actes de la conférence organisée le 10 février 2015 à Dijon par Alterre Bourgogne et publiés dans repères n° 68 - Décider aujourd'hui pour demain - juin 2015. En savoir+> www.alterre-bourgogne.org



Source : Changements climatiques 2014: Incidences, adaptation et vulnérabilité - Résumé à l'intention des décideurs. Contribution du Groupe de travail II au 5e Rapport d'évaluation du GIEC https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg2/ar5_wgii_spm_fr.pdf

Le schéma ci-dessus montre l'évolution de la température moyenne mondiale en °C par rapport à la période 1850-1900 utilisée en guise d'approximation des niveaux préindustriels selon deux des scénarios prévus par le GIEC : le scénario RCP 2.6 (qui correspond à une politique ambitieuse de réduction des émissions de GES au niveau mondial) et le scénario RCP 8.5 (sans réduction des émissions de GES par rapport à aujourd'hui). Les deux courbes se chevauchent pendant la première moitié du 21e siècle : l'inertie du système climatique fait que la hausse des températures est similaire sur cette période quelle que soit la politique d'atténuation menée. En revanche, à partir de 2060 environ, les deux courbes se séparent complètement et évoluent différemment indiquant que l'ampleur du changement climatique (simulé) est fortement conditionnée par les politiques de réduction des émissions de GES décidées aujourd'hui.

Le gouvernement accueille la COP21 avec de nouveaux permis d'exploration pétrolière

Est-il utile de rappeler que l'exploration, l'extraction, l'exploitation et la consommation des hydrocarbures sont à la source du réchauffement climatique ?

Alors que les scientifiques préconisent de laisser dans le sous-sol 80 % des réserves des énergies fossiles actuelles pour éviter la hausse des températures, le gouvernement français, dans le même temps, délivre de nouveaux permis d'exploration pétrolière avec, in fine, l'exploitation commerciale de nouvelles ressources. Avec cette décision le gouvernement prend le risque de brouiller les véritables enjeux climatiques et de décrédibiliser définitivement le discours de la France auprès des autres nations lors de la COP21.

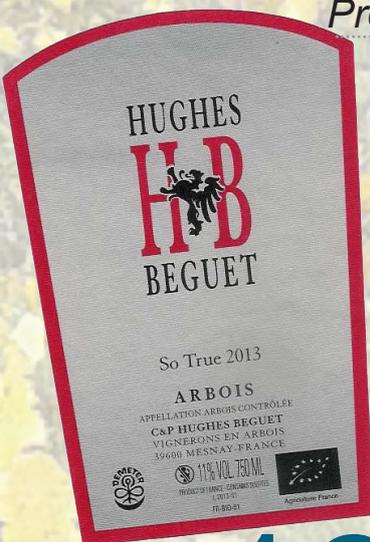
Mauvais signes ...

L'entreprise pétrolière canadienne Vermilion Energy se voit attribuer le permis de Champfolie et étend ainsi sa concession près de Chaunoy, un des plus importants gisements de pétrole exploités dans la région Ile-de-France. À terme, l'entreprise mise sur un assouplissement de la législation interdisant l'utilisation de la fracturation hydraulique : « On espère pouvoir démontrer que cette technique est respectueuse des règles de l'administration française et de l'environnement », affirmait Vermilion. De son côté, European Gas Limited, basée en Lorraine, pourra y poursuivre ses projets autour du gaz de couche, aussi appelé gaz de houille car présent dans les profondeurs des anciennes mines de charbon – grâce au permis « Bleue Lorraine ». L'exploitation de ce gaz en Australie nécessite la fracturation hydraulique, générant d'importantes pollutions. Le gouvernement français a également prolongé un permis de recherche d'hydrocarbures « en eaux profondes » au large de l'île Juan de Nova, au cœur du Canal de Mozambique. L'île tropicale est entourée d'une grande barrière de corail. Supposée riche en hydrocarbures, et située sur « l'autoroute du pétrole », cette région est l'objet de la convoitise des entreprises pétrolières, alors que les conséquences de l'exploitation d'hydrocarbures pourraient être dramatiques pour l'environnement. Les climatologues invitent pourtant les chefs d'État à geler l'exploration de nouveaux gisements pétroliers, gaziers et charbonniers. A la tribune de l'ONU, François Hollande vient d'interpeller l'ensemble des chefs d'État et de gouvernement de la planète : « L'humanité est-elle capable de prendre la décision de préserver la vie sur la planète ? », rappelant que, sans résultat à la conférence sur le climat à Paris, « ce serait trop tard pour le monde ». ■

Une pétition est en ligne pour interpeller le ministre de l'écologie (cyberaction N° 760): <http://www.cyberacteurs.org>

Produire et consommer autrement pour des campagnes vivantes

Le vignoble Jurassien, champion de France du bio !



Avec ses 2000 hectares, il ne représente pas une grande superficie, comparé au Bourgogne, au Languedoc-Roussillon ou au Bordelais, mais le Jura peut s'enorgueillir de posséder le plus gros pourcentage de bio dans un vignoble, en France.



■ Claude Jeanroch, membre du bureau de la Société d'Horticulture Du Jura.

16 % de la surface totale de l'AOC Jura sont certifiés bio ou en cours de conversion, soit 56 viticulteurs.

Aujourd'hui, les vigneronniers qui s'installent le font plutôt en bio et la transmission de terres conduit à des conversions. Une période de trois années est nécessaire. Quelques conventionnels franchissent le pas pour profiter de l'opportunité. La demande autour des vins bios produits par le vignoble jurassien est de plus en plus forte chaque année. Les vins bios du Jura sont très prisés dans les grandes métropoles: Paris, New-York, Los Angeles, au Japon. On constate un engouement certain pour les produits de ce terroir ce qui provoque un gros marché à l'export.

Le terrain, très argileux, est collant, quand il est humide, il est comme du béton, quand il est sec. Il faut le prendre à temps. Une fois la technique acquise, la suite est assurée. Les consommateurs apprécient la qualité des vins issus de raisins sans insecticides ni pesticides, avec des doses en soufre (sulfite) réduites au minimum. Les viticulteurs bios refusent que leurs terrains soient des cimetières à insectes !

Patrice Hugues-Beguet à la pointe des viticulteurs bio.

L'ex coprésident du groupement d'agriculteurs bios du Jura a accepté de recevoir Serre Vivante pour parler de sa passion. Après avoir fait des études de mathématiques, cet ancien triathlète de haut niveau, originaire du Haut-Jura a repris à Mesnay les terres de sa grand-mère. Sa cave et sa demeure jouxtent l'église et plongent à l'arrière sur la reculée des Planches. Depuis 2008, il exerce son activité de vigneron certifié en agriculture biodynamique, méthode Demeter. Il n'utilise que des produits naturels. Soufre minéral, bouillie bordelaise à des doses largement inférieures au minimum requis. (1 kg de cuivre/ha/an) La silice pilée fine-

ment à la dose de 2 à 4 g/ha pour faire transpirer la vigne. En fonction des cycles lunaires, il lui arrive de se servir de bouse de vache séchée dans de la corne. L'essentiel de ses traitements est préventif et se compose de tisanes, eh oui ! à base de plantes médicinales qu'il se procure au Gaec des Petits Bonheurs à Chaux des Crotenay. Il obtient même des vins à zéro sulfite. Sa production est de 15 à 20 000 bouteilles par an répartis en Poulsard, Trouseau, Melons (variété de Chardonnay) Savagnin, vin Jaune, de Paille, eau de vie de marc et pétillant. ■



En savoir +> <http://www.hughesbeguet.com>
1 rue Bardenet 39600 Mesnay - 03 84 66 26 39
mail : patrice@hughesbeguet.com



56
C'est le nombre de viticulteurs bio dans le jura

Un cahier des charges exigeant

Les viticulteurs référencés bio ont renoncé à l'usage des pesticides chimiques pour garantir une production saine et acceptent les contrôles extérieurs sur la manière de conduire la vigne. Ils doivent adapter leurs pratiques (sols, traitements, techniques). Dans le Jura, ils savent maîtriser l'herbe sans utiliser de produits de synthèse.

Un exemple de transmission d'entreprise



Emilie Gérard, originaire de Chevigny, a décidé de reprendre une vigne en culture biologique. Après un brevet de reprise d'exploitation agricole, elle porte son choix sur l'exploitation nommée : « Le Pont de Breux » à Marnoz au pays de Salins les Bains. Cette propriété de Monsieur Jean-Charles Maire, qui a fait valoir ses droits à la retraite élève

son vin en bio depuis 1998. C'est dire s'il fut un bon maître d'apprentissage pour notre nouvelle vigneronne qui a débuté à son compte ! Ils se sont mis d'accord pour une location de l'exploitation, ce qui sera moins lourd à supporter qu'un achat des locaux, du matériel et des terres. Une bonne entente a régné entre les deux collègues et M. Maire a distillé ses conseils à Emilie qui avait tout à apprendre du métier. Après avoir fait l'an passé les vendanges et la vinification en tant que stagiaire,

elle est entrée maintenant dans le vif du sujet. Emilie s'occupe de 4 hectares à Marnoz et 2 hectares à Poligny, d'où elle tirera, comme son prédécesseur les vins traditionnels jurassiens : blanc, rouge, pétillant du Jura et Macvin. Toujours en respectant les règles de la viticulture bio. La récolte 2015 est quelque peu décevante, en quantité, la prochaine sera meilleure. Hélas, Emilie n'aura plus son conseiller : Monsieur Jean-Charles Maire a succombé à une crise cardiaque début octobre. ■

Garder le couvent des Cordeliers dans le domaine public

L'ancien couvent, fondé au XIV^e et reconstruit au milieu du XVIII^e siècle est en passe d'être vendu par le département à un aménageur parisien. Le site abritait jusqu'en juin dernier le palais de justice.

La ville doit utiliser son droit de préemption

Une pétition en ligne vient d'être lancée à l'initiative de Jean-Louis Langronier, Jacky Theurot et Philippe Thiéfaïne. Le premier, retraité de l'Éducation nationale et auteur d'ouvrages sur le patrimoine, est conservateur des antiquités et objets d'art en Haute-Saône. Médiéviste, retraité de l'Université, Jacky Theurot a écrit de nombreux livres sur l'histoire de Dole. Auteur également, Philippe Thiéfaïne est le libraire de *la Passerelle* et président de l'association de défense du patrimoine *Armada*. C'est Jean-Louis Langronier qui a alerté le sénateur Gilbert Barbier de la vente en cours de

l'ancien couvent par le Département, qui a conduit l'ancien maire à adresser une lettre ouverte au président du Conseil départemental, Clément Pernot. La pétition est adressée au président du Conseil départemental du Jura et au député-maire Jean-Marie Sermier. Les trois défenseurs du patrimoine ont rencontré ce dernier il y a quelques jours, avec son premier adjoint Jean-Baptiste Gagnoux.

Plusieurs centaines de signatures

Le trio parle d'une seule voix sur le dossier. « Situé au cœur du secteur sauvegardé, cet ensemble architectural, dont les jardins dominent la vieille ville, a connu une affectation publique pendant plus de deux siècles : société d'agriculture, gendarmerie, salle des ventes, chambre des notaires, palais de justice... Il constitue aujourd'hui un atout pour une politique urbaine ambitieuse, surtout dans la perspective de la grande région. La ville, qui est



propriétaire d'une partie du bâtiment - toute la partie donnant accès à la chapelle, avec l'ex-salle des Cordeliers et l'étage au-dessus - doit utiliser son droit de préemption », plaident les signataires. « L'objectif de cette pétition est de mobiliser l'opinion publique pour peser dans les décisions. Car rien n'est fait encore. La vente n'est pas signée, insistent-ils, l'opération, qui semblait se faire en catimini, est désormais sur la place publique. La balle est dans le camp du maire ». ■

La ville envisage de proposer le rachat de l'ancienne salle d'audience (à l'origine ancien réfectoire du couvent), ce qui permettrait l'accès au cloître et peut être aussi aux jardins

extrait d'un article de Serge Dumont, *Le progrès*, 22 octobre 2015

Covie pour un comité de vigilance à Brevans

L'usine de méthanisation inquiète ...



Jeudi 12 novembre 2015, l'association Covie-Jura avait convié le public à assister à une réunion d'information à la salle polyvalente de Baverans sur le projet d'usine de méthanisation.

Benoît Morland, président de l'association Covie, a rappelé qu'elle a été créée par des riverains de Dole, Brevans, Baverans ..., lorsque le projet d'implantation de l'usine de méthanisation porté par la société Naskéo est arrivé au stade de l'enquête publique. Aujourd'hui, l'objectif est de constituer un comité de vigilance, afin de surveiller la construction, le fonctionnement et l'impact sur le voisinage de cette structure industrielle. Il s'agira également d'obtenir régulièrement plus d'informations et une meilleure communication avec la population environnante, jusque-là largement tenu à l'écart. La société

Naskéo était bien sûr invitée et Mme Sophie Clermont a présenté le projet du promoteur, en expliquant les raisons du choix du site de Brevans ainsi que l'approche des dix-huit exploitants agricoles impliqués dans le fonctionnement de l'usine. La matière première organique utilisée (fumiers, lisiers et autres déchets végétaux ...) proviendrait ainsi pour une large part d'un rayon de vingt kilomètres. Outre le méthane, l'usine produira une grande quantité de digestat qui sera épandu sur les sols des mêmes exploitations agricoles. Face aux inquiétudes du public présent, elle a essayé de relativiser les désagréments, estimant à moins de 1 %, l'augmentation du trafic routier et rappelant également que par rapport aux éventuelles nuisances olfactives, les camions seront bâchés et les bâtiments, hangars et silos, fermés de manière étanche. Les nombreuses questions du public,

notamment par rapport aux risques encourus à proximité d'une telle structure et à la dimension de celle-ci, fort proche de celle où les contraintes seraient plus draconiennes, trahissent bien l'inquiétude des riverains. ■

Contacts : coviejura@orange.fr



Atlas des papillons de jour de Bourgogne et Franche-Comté

Fruit d'un travail de longue haleine et d'une collaboration interrégionale, sous la houlette de l'OPIE Franche-Comté et de la Société d'histoire naturelle d'Autun, l'atlas des papillons de jour de Bourgogne et Franche-Comté est disponible. Richement illustré, il présente les 160 espèces présentes dans les 2 régions. ■

Où se le procurer ?
En ligne sur www.bourgogne-nature.fr
47 € port compris ou sur place à la maison de l'environnement de Franche-Comté, 7 rue Voirin à Besançon.

Journal d'information du massif de la Serre

édité par l'association Serre Vivante

39 290 MENOUEY - Tél: serre.vivante@wanadoo.fr

Web : <http://perso.orange.fr/serre-vivante>

ISSN 2112-8073 - Tirage : 5.500 exemplaires. imprimeur : ICO, Dijon

Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Claude JEANROCH, Nicolas ROQUES, trésorier, Dole, Christian LANGLADE, Amange, Charly GAUDOT, Brans, Bénédicte RIVET, Moisse, Marie LONDE, Frasne, Laurent CHAMPION, Chevigny

Collection Humaine

Stéphane Haslé

La non-vie

réci



Ce livre présente, à travers la relation entre une mère et son fils, l'inéluctable disparition de la conscience de soi dans le processus de la maladie d'Alzheimer. Il est, en même temps, une interrogation sur le sens d'une vie qui n'a plus de sens, ni pour la personne atteinte de ce mal, ni pour ses proches et sa famille. La société et la médecine tiennent pourtant à faire comme si un sens était encore là, pour d'étranges raisons que certains admettront, d'autres pas.

Stéphane Haslé est professeur de philosophie à Dole. Hors des murs du lycée, il anime régulièrement avec " Les amis de la Clairière de Chaux" des Cafés-Philo ouverts à tous à l'hôtel de la Vieille-Loye. Il participe également à des comités d'éthique dans différents domaines.



Jusqu'au 31 décembre 2015 :
Exposition
"Pasteur vu par Plonk et Replonk"
 sous sol de la Librairie Passerelle, à Dole

AGENDA DU MASSIF DE LA SERRE : VOS RENDEZ-VOUS LOCAUX ...

Les Croqueurs de Pommes, section Jura Dole et Serre

Vendredi 27 novembre
Assemblée Générale annuelle

Rendez-vous salle polyvalente de Chevigny à 18h30

Renseignements : Daniel Dubrez, président.
 d.dubrez@free.fr



- Samedi 28 Novembre** : Assemblée Générale salle Edgar Faure, Dole
- Samedi 5 décembre** : Sur les traces du castor (2 à 3 h) avec animatrice Dole Environnement, ouverte à tout public. Départ. 9h saule pleureur du port avec Christiane E : 03 84 82 58 81
- Mardi 8 décembre**: Goux, La Loye, 9 km. Départ à 13h du manège de Brack avec Jean-Luc : 03 84 71 49 08.
- Dimanche 13 décembre** : Falletans, Gros Buisson, 9 km. Départ 13h Place Grévy avec Jean-Luc : 03 84 71 49 08
- Dimanche 3 janvier** : promenade doloise. Départ 13h30 Pl. Grévy avec Hélène 03 84 72 69 27,
- Samedi 9 janvier** : balade nocturne dans Dole. Départ. 17h30 passerelle des Poètes avec Christiane E. 03 84 82 58 81
- Mardi 19 janvier** : Biame, 8km. Départ 13h manège de Brack avec Jean-Luc
- Dimanche 31 janvier** : Arlay, 13 km, visite de la cave Bourdy et de son musée. Départ à 8h30 Place Grévy ou 8h45 poste Parcey avec Jean-Luc : 03 84 71 49 08

en savoir + : www.utan-region-bourgogne-franche-comte.fr



AUTHUME, Éric Tavernier organise
«4 concerts à la maison»

Les amateurs de chanson francophone ont rendez-vous avec des artistes de talent dans un cadre intimiste et convivial

- ENTRE DEUX CAISSES.** Avant-première nouveau spectacle «*Sous la peau des filles*» Dimanche 29 novembre - 17h. Il se pourrait bien que les femmes est un regard différent ... Les quatres gaillards qui constituent le groupe E2C interprètent des chansons de femmes
- Michel BUHLER.** Suisse/chanson tendrement révoltée Dimanche 20 décembre - 20h30. Galerie de portraits. Des tout petits, des laissés pour compte, de ces dégâts latéraux de la mondialisation ...
- Marie ZAMBON.** Poésie et émotion. Dimanche 20 décembre - 17h. En compagnie de Sandrine de Roza au violon, alto et contre-basse, Bénédicte Bonnet au violoncelle et Patrick Luirard à la guitare
- Danièle ROMAIN et Jean-Marie PEGEOT.** auteurs-compositeurs du pays de Montbéliard Samedi 19 mars - 19h. Ils repeignent le monde à grandes couches d'amour, de révolte, d'humour et de dérision, accompagnés à la guitare et à l'harmonica blues ...

Renseignements & réservations : 03 84 82 22 40 (répondeur) ou lynx.jura@orange.fr
 Le nombre de places est limité et la réservation est donc impérative. Une participation aux frais est demandée et un en-cas sucré ou salé est le bienvenu pour partager le buffet après-concert !



***DOCUMENTAIRE**
 Jeudi 26 novembre, 14h

PROJECTION DU FILM "LES INSOUMISES" d'Éric Gueret

au Studio MIC, place Barberousse

Le documentaire choc de Canal+, qui lève le voile sur les violences faites aux femmes dans le monde entier. Projection suivie d'un échange avec la salle et du cocktail de clôture des journées contre les violences faites aux femmes.

Gratuit.

Informations et inscriptions : FEMMES DEBOUT
 63 avenue de Verdun - 39100 Dole
femmesdebout@orange.fr ou au 03 84 82 14



***Rendez-vous à Dole**

- Les Zurbains: sam 19 décembre à 15 h**
 Déambulation au centre ville - Gratuit
 Ils débarquent sur roulettes, avec leur grand lit à baldaquin et leur couette XXL ! Venez vous réchauffer sous cette couette, entourés de peluches et doudous et, les yeux fermés, vous endormir à l'écoute d'un conte qui vous emmènera dans un univers merveilleux où les animaux parlent et les enfants volent !
- Concert : dim 20 décembre à 20h30**
 Auditorium Karl Riepp, la Visitation - Gratuit
 Musique baroque et chants traditionnels de l'ensemble Euterpe, du chœur Alcina et des enfants de Saône, pour partager la magie de Noël !
- Paroles Paroles : du 29 janvier au 1 février**
 La Fabrique réouvre : Scènes du Jura proposent 3 spectacles autour des mots et de leur usage à découvrir dans un lieu réinventé.
 03 84 86 03 03 ou contact@scenesdujura.com

Exposition/vente d'artisanat malgache

AMADEA accompagne 2 centres d'accueil d'enfants et de jeunes en grande difficulté sociale et/ou dénutris, et dans une zone rurale où elle facilite le développement des capacités des paysans.

www.amadea.org

Le Temple, 19 rue des arènes à Dole

le 4 décembre de 17 à 19h et samedi 5 décembre de 10h à 19h



Exposition

Le musée des Beaux-arts vient de faire restaurer une oeuvre baroque attribuée au florentin Cosimo Ulivelli. Véritable redécouverte, cette peinture fait l'objet d'une exposition-dossier, qui permettra de revenir sur la figure du peintre et sur l'iconographie particulièrement singulière de la toile, mais aussi de montrer le protocole et les phases de sa restauration.

Jusqu'au dimanche 10 janvier 2016

Ouvert tous les jours sauf dimanche matin et lundi, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermé du 24 décembre au 1er janvier.

autour de l'enlèvement **D'ORITHYÉ** par Borée
 Musée des Beaux-arts
 03 84 79 25 85 Gratuit



SPA DE DOLE ET SA RÉGION

Refuge des Violettes

Route de Sampans, Lieu dit « A la Ronce »
 39290 BIARNE
 ☎ 03.84.82.68.51 ✉ spadole@gmail.com
 ouvert tous les jours de 14h à 17h, sauf le dernier dimanche du mois
 Plus d'info : www.spadole.wordpress.com



Vendredi 27 NOVEMBRE • 14h15 Chatenois : **STOP! Ça Conte pour du Beurre...**

Samedi 12 DECEMBRE • 20h Orchamps, Salle des fêtes (cité CausToujours, À partir de 7 ans - 1h) : **Comment Mémé est montée au ciel ? Et autres rêveries...**

Un spectacle théâtral qui louche vers le conte pour les enfants et les grandes personnes qui rêvent encore.

Du jeudi 25 février au vendredi 26 février • 10h à 17h LOUVATANGE, Salle de convivialité : **Stage de marionnettes – « Viens avec ta grand-mère ! »**

Pour enfants et adultes à partir de 8 ans, avec Virginie PAVEAU, comédienne et marionnettiste de la Cie La Carotte

Nous apprivoiserons ensemble toutes sortes de marionnettes sauvages et, nous leur donnerons le premier rôle dans des histoires originales à ramener à la maison pour le plaisir de toute la famille ...

La carotte
 Spectacles tout Terrain
 Théâtre de Territoire
 21 Chemin de la Vallée - 39100 DOLE
lacarotte.org

INFOS & RÉSERVATIONS
contact@lacarotte.org • 03 84 81 36 77

France Nature Environnement **Serre Vivante**

POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE : JE SOUTIENS !

Créée en décembre 1992 pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse dans le massif de la Serre, l'association **SERRE VIVANTE** a pour objectifs :

- ✓ d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- ✓ de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- ✓ d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- ✓ de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

recopiez (ou découpez) et renvoyez à **SERRE VIVANTE, 39290 MENOTEY**

J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2016

Je fais un don de ___ € (66% déductibles de mes impôts !)

Nom

Prénom

Adresse

Adresse électronique@.....